

PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL

2019 - 2024



Le mot du Bourgmestre

Le Plan Stratégique Transversal est une bonne démarche de gouvernance locale. il décortique la note de politique générale, la rend plus transparente. Le PST constitue la feuille de route de la législature communale et sa publication la rendra connue de tous. Prenons par exemple la politique du logement, mon cheval de bataille : elle sera d'autant mieux servie si la commune, le CPAS, la Société de Logements du Haut-Escaut voire d'autres acteurs extérieurs, partagent une vision commune de la lutte contre les marchands de sommeil, les logements insalubres, ... Une action conjugée et coordonnée des différents services concernés par cette matière dans ces institutions permettra une lutte efficace en faveur du droit au logement décent.

Le PST se montre ambitieux pour la majorité et son administration. A travers ces quelques lignes, je tiens à remercier notre Directeur Général, Pascal Detournay, et toute son équipe, pour le travail accompli.

" Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès. "
Nelson Mandela

Bernard BAUWENS
Bourgmestre

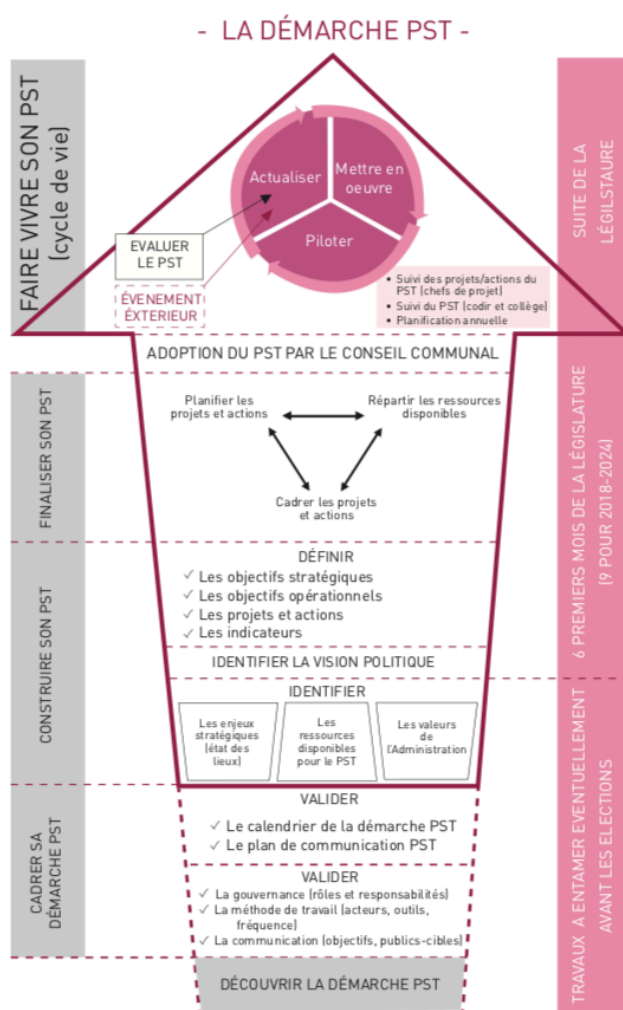
Introduction - Le PST : notions principales

Le programme stratégique transversal a été incorporé dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation à l'article L-1123-27 et dans la Loi du 8 juillet 1976 organique des Centres Publics d'Action Sociale à l'article 27 par les décrets du 19 juillet 2018.

Le PST signifie :

- **Un programme** : un ensemble d'actions que l'on planifie de faire, un ensemble de projets ou d'intentions d'actions. Il fédère les éventuels autres plans (PCS, Plan de développement de la lecture, PCDN, ...) ;
- **Une stratégie** : détermine une vision d'avenir et le chemin pour y arriver ;
- **Une transversalité** : engage dans sa concrétisation, les différentes parties prenantes dont les mandataires politiques, les grades légaux, l'administration concernée.

Ce mode de gestion est la transposition, sur le plan local, des principes du new management public. La démarche du PST peut se résumer au travers du schéma ci-après proposé par l'Union des Villes et Communes de Wallonie.



Le pouvoir local doit définir sa **vision politique**. Ensuite, il définit ses **objectifs stratégiques**. Chacun d'entre eux est décliné en **objectifs opérationnels** qui, à leur tour, sont déclinés en **actions**.

Cette arborescence simple doit être établie en toute **cohérence** sachant que certaines actions peuvent, de manière transversale, servir plusieurs objectifs opérationnels.

Dans le PST, il convient de distinguer le volet interne du volet externe.

Le **volet externe** est centré sur les missions du pouvoir local et sur le développement de la cité.

Le **volet interne** est centré sur l'administration et son fonctionnement. Celui-ci doit bien entendu servir le volet externe.

Le PST est un document évolutif par nature. Il ne doit pas être un carcan. Ce n'est pas parce qu'une action, qu'il apparaît à un moment opportun de réaliser, n'est pas inscrite dans le PST que l'autorité communale doit s'interdire de la mener à bien. De même, l'autorité communale doit pouvoir prendre la responsabilité d'abandonner une action inscrite dans le PST si elle s'avère inopportune ou inefficace.

Le PST sera également soumis à **évaluation** (au minimum à la mi et en fin de législature). Cela va renforcer son côté évolutif, l'insertion de nouvelles idées, de nouveaux projets mais aussi l'adaptation ou l'abandon d'autres actions.

En outre, il n'est **ni concevable, ni réaliste** d'inscrire dans un tel programme **des objectifs et actions pour l'ensemble des secteurs et compétences** qu'une commune ou un CPAS est susceptible de gérer. La programmation implique, intrinsèquement, de **poser des choix** pour allouer les ressources et utiliser l'énergie de l'administration à la réalisation **d'objectifs estimés prioritaires** par l'exécutif.

Enfin, le **PST** est une feuille de route qui **impacte** de manière importante **les administrations** concernées. En effet, il revient à l'**administration d'opérationnaliser** la programmation ainsi adoptée avec les ressources qui lui sont ou seront fournies. Le PST implique une **nécessaire coopération quotidienne** entre l'administration et les décideurs politiques.

Objectifs stratégiques et opérationnels

Au départ de la vision politique de la commune arrêtée dans la déclaration de politique adoptée par le Conseil communal, le PST est construit verticalement autour **d'objectifs stratégiques, d'objectifs opérationnels et d'actions**. Il s'agit bien d'implémenter une culture de la gestion par objectifs.

On distingue les objectifs selon leur caractère stratégique ou opérationnel.

L'objectif stratégique se définit sur le registre de « **L'ETRE** » : *que voulons-nous être dans 6 ans ?* C'est un objectif qui se veut à long terme (une législature) et qui définit la vision des autorités politiques.

L'objectif opérationnel se définit sur le registre du « **FAIRE** » : *que voulons-nous faire ?* » Il s'agit donc de définir des projets permettant de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques. Plusieurs objectifs opérationnels peuvent décliner l'objectif stratégique.

L'action se définit sur le registre du « **COMMENT** » : *qui va faire quoi, quand et avec quels moyens ?* Plusieurs actions déclinent un objectif opérationnel.

La philosophie d'un PST s'inscrit dans une **logique d'action** et non d'acteurs. Ainsi, une action n'est pas élaborée en fonction de l'acteur qui la portera. Une fois l'action définie en fonction de l'objectif qu'elle doit servir, **l'autorité évalue l'acteur le plus en capacité de la réaliser** et la lui confie.

Les 7 objectifs stratégiques retenus pour les prochaines années sont :

1. Etre une ville accueillante, dynamique et s'adaptant aux nouvelles techniques de communication
2. Etre une ville développant son attractivité touristique dans un environnement sécurisant pour ses habitants et ses visiteurs
3. Etre une ville favorisant le développement du commerce local, des circuits courts et de l'activité économique génératrice d'emplois tout en veillant à réduire son empreinte écologique
4. Etre une ville ouverte à ses citoyens, à leur écoute et soucieuse de leur qualité de vie
5. Etre une ville prônant le sport et la culture pour tous, ainsi que le développement de soi notamment par la mise à disposition d'infrastructures de qualité
6. Etre une commune efficace, efficiente et tournée vers l'avenir
7. Etre une commune prônant la bonne gouvernance et le bien-être au travail

Est repris ci-après un tableau de synthèse de chaque objectif stratégique décliné par objectifs opérationnels.

Ordre	Objectif stratégique (OS)	Objectifs opérationnels (OO)
1	Etre une ville accueillante, dynamique et s'adaptant aux nouvelles techniques de communication	1 - Développer les outils de communication 2 - Développer l'art dans la ville 3 - Promouvoir l'événementiel 4 - Améliorer l'attractivité de l'espace public
2	Etre une ville développant son attractivité touristique dans un environnement sécurisant pour ses habitants et ses visiteurs	1 - Développer le projet "Triangle Blanc" 2 - Améliorer la visibilité des événements communaux 3 - Promouvoir les lieux touristiques 4 - Améliorer la sécurité des espaces publics 5 - Aménager et adapter les espaces publics
3	Etre une ville favorisant le développement du commerce local, des circuits courts et de l'activité économique génératrice d'emplois tout en veillant à réduire son empreinte écologique	1 - Maintenir et densifier le commerce local 2 - Promouvoir et réaliser des économies d'énergie à l'échelle du territoire communal 3 - Promouvoir la consommation locale 4 - Mettre en oeuvre la base de Saint-Druon
4	Etre une ville ouverte à ses citoyens, à leur écoute et soucieuse de leur qualité de vie	1 - Développer l'accessibilité numérique 2 - Favoriser le développement associatif 3 - Mettre en oeuvre le Plan de Cohésion sociale 2020-2025 4 - Accueillir les personnes à mobilité réduite et souffrant de divers handicaps 5 - Aménager un éco-quartier sur le terrain communal situé à la sortie du village de Calonne 6 - Favoriser l'intégration des nouveaux habitants 7 - Favoriser l'épanouissement des personnes âgées 8 - Poursuivre les aménagements visant à améliorer le bien-être des élèves et des enseignants dans les écoles communales
5	Etre une ville prônant le sport et la culture pour tous, ainsi que le développement de soi notamment par la mise à disposition d'infrastructures de qualité	1 - Développer les infrastructures sportives et culturelles 2 - Adapter les infrastructures aux personnes en situation de handicap 3 - Sensibiliser et intégrer les jeunes à la citoyenneté et à la vie en communauté 4 - Poursuivre le développement de l'accueil temps libre
6	Etre une commune efficace, efficiente et tournée vers l'avenir	1 - Améliorer l'accueil du public 2 - Développer le e-service 3 - Optimiser les ressources humaines 4 - Développer les compétences
7	Etre une commune prônant la bonne gouvernance et le bien-être au travail	1 - Améliorer la communication interne 2 - Mettre en place les outils de contrôle interne 3 - Développer la politique de bien-être au travail

Objectifs de développement durable.

Le développement durable est une nouvelle conception de l'intérêt général. Il prend en compte les aspects économiques, environnementaux et sociaux du développement d'une planète globalisée, notre maison commune. C'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables qui concilient les trois aspects écologique, social et économique des activités humaines : trois piliers à prendre en compte par les collectivités, comme par les entreprises et les individus ; on y ajoute souvent un quatrième pilier, culturel. La finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces enjeux. À ces trois piliers, s'ajoute un enjeu transversal, indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable : la gouvernance.

La gouvernance consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus, ...) au processus de décision ; elle est une forme de démocratie participative. Le développement durable n'est pas un état statique d'harmonie, mais un processus dynamique et solidaire de transformation, dans lequel l'exploitation des ressources naturelles, le choix des investissements, l'orientation des changements techniques et institutionnels sont rendus cohérents avec l'avenir, comme avec les besoins du présent.



On trouvera ci-après la liste des projets regroupés par enjeu.

Objectifs de développement durable

1 - Enjeu démocratique



Justifications, commentaires

L'enquête réalisée en 2017 par l'Union des Villes et Communes de Wallonie, auprès des citoyens, indique que la grande majorité d'entre eux apprécient et sont attachés à leur commune. Les services de proximité ont une place essentielle dans la vie quotidienne des gens et participent à la qualité de vie.

Plus d'un citoyen sur quatre exprime aussi son souhait de participer davantage à la vie locale.

La commune a donc une mission démocratique essentielle, elle peut créer et recréer des liens de confiance entre les citoyens et l'institution démocratique de première ligne ; elle peut aussi soutenir et impulser toute une dynamique locale pour tisser et retisser des liens entre les citoyens entre eux.

Les élus remplissent leur mandat avec intégrité, dans un souci permanent de service au citoyen et de recherche du bien commun.

Les autorités communales informent la population de la vie communale et assurent la transparence de leurs décisions.

La maison communale, l'hôtel de ville, est un centre de services aux citoyens.

La participation et l'implication citoyennes dans la vie locale sont encouragées et soutenues (citoyenneté active, développement du pouvoir d'agir, démocratie participative et délibérative).

Projets inclus dans cet objectif de développement durable

Nom du projet ou action

Mettre en oeuvre les projets retenus dans le PCDR

Mettre en place des incitants financiers

Réaliser des investissements dans le cadre du projet Renowatt

Maintenir l'aide aux associations

Intégrer la composante "accès des PMR et personnes atteintes d'un handicap" dans tous les projets

Maintenir l'emploi

Mettre en oeuvre les projets retenus dans le PCS

Maintenir à jour et développer le site internet communal

Créer et alimenter une page Ville d'Antoing sur les réseaux sociaux (facebook, instagram,...)

Organiser des séances d'information ciblées (aides diverses, sensibilisation au tri des déchets, aux économies d'énergie ...)

Etablir des partenariats avec divers acteurs de terrain (UNIA, AVIQ, Impro le Saulchoir, ...)

Conserver le label Handicity

Organiser une journée d'accueil des nouveaux habitants

Aider au maintien à domicile des personnes âgées

Réaliser des audits d'accessibilité

Organiser des séances d'information à destination des jeunes (assuétudes, réseaux sociaux, jobs étudiants, santé, ...)

Soutenir les projets développés par le Conseil des Enfants

Obtenir l'agrément de centre de vacances en 2020 et le nouveau programme CLE en 2021

Objectifs de développement durable

2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante



Justifications, commentaires

Les décideurs locaux ont pour ambition de faire progresser le déploiement d'une véritable politique locale, la démocratie des décisions, le renforcement de leurs capacités de gestion et la professionnalisation des services. Les décideurs locaux programment leur stratégie sur la législature communale (6 ans), voire à plus long terme. En toute transparence, les décideurs locaux font connaître cette stratégie et les projets qui sont réalisés. La qualité politique et administrative de l'institution communale est promue. La fonction publique locale est professionnelle, motivée et attractive. L'E-gouvernement et les technologies de l'information et de la communication renforcent la démocratie (cf. enjeu démocratique) et permettent d'assurer des services plus performants aux citoyens et aux entreprises. Pour renforcer l'efficacité de l'action locale, les services et infrastructures sont mutualisés. Les autorités locales constatent de plus en plus souvent que le niveau pertinent de la réflexion territoriale, de projets structurants et de certains services est supra-communal.

Projets inclus dans cet objectif de développement durable

Nom du projet ou action

Intégrer ou mettre en valeur des oeuvres d'art dans des projets

Optimaliser le plan de gestion différenciée des espaces verts publics

Renforcer le service tourisme

Ouvrir un bureau tourisme à Péronnes (Marina)

Aménager des pistes cyclables y compris sur les voiries régionales

Mettre en oeuvre les projets retenus dans le PCDR

Placer des caméras aux abords de la Gare d'Antoing

Mettre en place des incitants financiers

Réaliser des investissements dans le cadre du projet Renowatt

Développer des outils de sensibilisation du citoyen à son empreinte environnementale

Favoriser l'appel aux circuits courts dans les marchés publics

S'impliquer dans le processus d'attrait et de choix des entreprises

Etablir un dossier de vente avec charges urbanistiques

Construire un hall sportif

Construire et développer un site dédié au cyclisme

Donner une nouvelle destination à l'ancien terrain de foot de Péronnes

Mettre en place la commande de documents par internet

Prévenir les départs à la retraite

Maintenir l'emploi

Permettre le suivi de formations adaptées

Créer un journal interne

Maintenir à jour et développer le site internet communal

Créer et alimenter une page Ville d'Antoing sur les réseaux sociaux (facebook, instagram,...)

Aider les associations dans leur communication

Assurer l'entretien régulier de l'espace public

S'adapter aux meilleures techniques disponibles en collaboration avec les services de police

Favoriser l'implantation d'un marché hebdomadaire des produits locaux en collaboration avec le Parc Naturel

Aider au maintien à domicile des personnes âgées

Obtenir l'agrément de centre de vacances en 2020 et le nouveau programme CLE en 2021

Poursuivre les activités mises en place (place aux enfants, stages de vacances, plaines de vacances, ...)

Développer les partenariats avec les acteurs de terrain (centre de jeunes, Province de Hainaut, clubs sportifs, bibliothèque, Foyer socioculturel,...)

Réaliser une brochure reprenant toutes les activités proposées aux jeunes

Mettre en place des réunions régulières avec l'ensemble du personnel

Instaurer une journée d'entreprise (team building)

Organiser des conférences à thèmes (santé au travail, gestion du stress, ...)

Maintenir la qualité des bâtiments scolaires

Améliorer la performance énergétique et la fonctionnalité des bâtiments communaux

Maintenir la qualité des réseaux routiers communaux, sécuriser les itinéraires de mobilité douce et améliorer l'accessibilité aux PMR sur les voiries communales

Réaliser des investissements visant la réduction des consommations en matière d'éclairage public

Développer un patrimoine dédié à la pierre

Mettre en place des procédures de contrôle

Objectifs de développement durable

3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires



Justifications, commentaires

Les décideurs locaux ont un rôle important à jouer dans la réalisation des objectifs climatiques que se sont fixés les Nations Unies, les pays signataires de l'Accord de Paris, dont fait partie la Belgique, ainsi que plusieurs dizaines de milliers de collectivités territoriales, villes et communes, qui sont aujourd'hui les principaux acteurs du changement en faveur du développement durable.

Derrière les défis de l'objectif climatique, c'est la capacité des territoires à résister aux changements, à faire face aux impacts du changement climatique et à assurer leur développement pour les générations actuelles et futures qui est en jeu. Cette transition vers un territoire décarboné et durable concerne au premier chef la politique d'aménagement du territoire, politique fondatrice dont la commune a la maîtrise, et qui, par un usage parcimonieux du sol et des ressources et une localisation opportune et une densité adéquate des activités, des équipements et des infrastructures, influence les politiques d'urbanisme, d'énergie, de mobilité et de logement. Couplée à une politique environnementale forte, la transition territoriale assure un cadre de vie sain, accueillant et agréable, et un développement économique endogène qui, associés à des dynamiques sociétales ouvertes et inclusives, développent durablement le territoire au bénéfice des citoyens.

La commune s'engage dans une politique de développement territorial garante d'un usage parcimonieux du sol et des ressources.

La gestion du territoire communal assure un développement harmonieux des activités, assure la mixité sociale et protège les ressources naturelles.

Le décideur local assume sa mission de gardien de l'intérêt commun en construisant une vision territoriale forte et partagée et en garantissant la participation constructive des citoyens aux projets de développement.

La commune s'engage dans la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie et assure la mise en œuvre des actions en faveur de la transition énergétique de son territoire.

Les décideurs locaux assurent que les conditions nécessaires à l'émergence de comportements de mobilité durable puissent se développer sur leur territoire.

La commune gère durablement ses infrastructures et ses ressources et assure leur gestion à long terme par un entretien préventif régulier et une planification de ses interventions.

Projets inclus dans cet objectif de développement durable

Nom du projet ou action

Maintenir l'organisation de festivités à thèmes (Antoing au fil du temps, printanières du château, marché de Noël, braderie, ...)

Maintenir à jour et développer le site internet communal

Aider au maintien à domicile des personnes âgées

Développer un patrimoine dédié à la pierre

4 - Enjeu de la cohésion sociale



Justifications, commentaires

Tous les jours, auprès de leurs concitoyens, les bourgmestres, arbitres de l'intérêt général, ressentent, la pression des citoyens et les évolutions de la société. Qu'il s'agisse de fermetures d'entreprises ou des actes de terreur qui ont frappé notre pays, les autorités locales sont en première ligne de bien des blessures personnelles comme sociétales.

La commune est le réceptacle des répercussions de toutes les décisions des pouvoirs supérieurs, mais aussi de tous les événements de l'effervescence sociétale et, souvent, c'est chez les mandataires locaux que les citoyens désespérés viennent demander secours et médiation.

Ainsi, au jour le jour, les autorités locales cherchent à construire, avec tous leurs concitoyens, un climat de sécurité et de paix dans leur commune et dans la société, afin de vivre unis et solidaires, libres et en démocratie.

Les autorités locales s'interdisent et interdisent sur le territoire de la commune toute discrimination fondée sur le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap, l'âge, la race, l'origine ethnique, la couleur et l'appartenance à une minorité nationale, la nationalité ou l'origine nationale, la religion ou les convictions, la langue, l'origine sociale, la naissance et la fortune, les opinions politiques ou autres, ou toute autre situation.

En vue de construire une société inclusive, les autorités locales sont attentives à la mixité sociale, interculturelle et intergénérationnelle dans les activités associatives, sportives, culturelles et de loisirs actifs.

Avec le CPAS, la commune co-pilote un plan de cohésion sociale ; les actions de lutte contre la pauvreté relèvent tout naturellement du CPAS tandis que la commune s'attelle davantage au développement social et communautaire.

La politique du logement menée au niveau local permet le droit à un logement décent pour tous.

Les autorités locales promeuvent l'éducation et l'accès à la citoyenneté ; elles sont spécialement attentives aux personnes et groupes qui ont le plus de difficultés à y accéder.

La commune favorise l'intégration des personnes d'origine étrangère.

Partenaire privilégié de la politique sociale communale, le CPAS lutte activement contre la pauvreté : il accorde le droit à l'aide sociale pour mener une vie conforme à la dignité humaine ; il met la personne aidée au centre des choix qui la concernent et la soutient dans le développement de son pouvoir d'agir. Il met à disposition des personnes aidées bon nombre de services appropriés (aides familiales, insertion sociale et professionnelle, médiation de dettes, logement de transit et d'insertion, économie d'énergie, épicerie sociale, buanderie sociale, et dans les villes, abri de nuit, chauffoir, ...). Le CPAS assure la coordination sociale locale en rassemblant les acteurs du milieu associatif.

Le CPAS s'adapte à la transition démographique et au vieillissement de la population.

La commune développe des actions préventives en matière de santé : l'addiction à l'alcool et à la drogue et la

santé mentale sont ses points d'attention prioritaires.

La police, les stewards urbains et autres gardiens de la paix circulent, informent, accueillent, entrent en contact avec tout un chacun dans l'espace public et y assurent un travail de proximité qui prévient l'insécurité.

En cas de conflits de voisinage, lorsque le dialogue entre des voisins est rompu, la commune propose un service de médiation de quartier.

Projets inclus dans cet objectif de développement durable

Nom du projet ou action

Créer un répertoire des festivités de l'entité accessible à tous

Lancer un concours d'art dans la ville

Maintenir l'organisation de festivités à thèmes (Antoing au fil du temps, printanières du château, marché de Noël, braderie, ...)

Instaurer un plan de communication

Créer un pack de valorisation touristique (guide, supports promotionnels,...)

Favoriser l'émergence de Partenariats Locaux de Prévention (PLP)

Aménager des pistes cyclables y compris sur les voiries régionales

Placer des caméras aux abords de la Gare d'Antoing

S'impliquer dans le processus d'attrait et de choix des entreprises

Installer le wi-fi gratuit dans des espaces publics

Créer un budget participatif

Maintenir l'aide aux associations

Intégrer la composante "accès des PMR et personnes atteintes d'un handicap" dans tous les projets

Etablir un dossier de vente avec charges urbanistiques

Construire un hall sportif

Construire et développer un site dédié au cyclisme

Créer un skate park

Mettre en oeuvre les projets retenus dans le PCS

Maintenir à jour et développer le site internet communal

Créer et alimenter une page Ville d'Antoing sur les réseaux sociaux (facebook, instagram,...)

Aider les associations dans leur communication

Assurer l'entretien régulier de l'espace public

Inciter le citoyen à participer à l'embellissement de son cadre de vie

Mettre en place un (ou des) circuit(s) des œuvres d'art dans l'entité

Créer des espaces de rencontre/jeux/convivialité

Mettre des locaux commerciaux à disposition et à loyer progressif

Organiser des séances d'information ciblées (aides diverses, sensibilisation au tri des déchets, aux économies d'énergie ...)

Favoriser les rencontres entre commerçants

Favoriser l'implantation d'un marché hebdomadaire des produits locaux en collaboration avec le Parc Naturel

Installer des bornes interactives dans les espaces publics

Etablir des partenariats avec divers acteurs de terrain (UNIA, AVIQ, Impro le Saulchoir, ...)

Conserver le label Handicity

Organiser une journée d'accueil des nouveaux habitants

Aider au maintien à domicile des personnes âgées

Développer des activités à destination des jeunes pensionnés

Poursuivre les échanges intergénérationnels

Promouvoir les formations à destination des aînés (cours de self défense, d'informatique, ...)

Développer divers ateliers d'apprentissage (ateliers couture, cuisine,...)

Organiser des activités culturelles et sportives décentralisées

Développer les partenariats entre l'ATL et les acteurs de terrain (clubs sportifs, Province de Hainaut, Adeps, ...)

Refaire un petit terrain de foot à la plaine de jeux du Stade

Réaliser des audits d'accessibilité

Organiser des séances d'information à destination des jeunes (assuétudes, réseaux sociaux, jobs étudiants, santé, ...)

Soutenir les projets développés par le Conseil des Enfants

Obtenir l'agrément de centre de vacances en 2020 et le nouveau programme CLE en 2021

Organiser un événement annuel "Fête de l'ATL"

Poursuivre les activités mises en place (place aux enfants, stages de vacances, plaines de vacances, ...)

Développer les partenariats avec les acteurs de terrain (centre de jeunes, Province de Hainaut, clubs sportifs, bibliothèque, Foyer socioculturel,...)

Réaliser une brochure reprenant toutes les activités proposées aux jeunes

Former du personnel à l'utilisation de la langue des signes

Nos projets

Un PST est in fine constitué d'actions, projets envisagés.

Une action = le « FAIRE CONCRÈTEMENT ».

Une ou plusieurs actions vont être définies dans le cadre d'un objectif opérationnel.

Pour définir une action, on peut se poser la question suivante : « QUE VA-T-ON FAIRE CONCRÈTEMENT POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF OPÉRATIONNEL ? ».

Une fois ce « QUOI » défini, une réponse devra également être apportée à la question suivante : « PAR QUI, QUAND ET AVEC QUELS MOYENS CE « QUOI » VA-T-IL ÊTRE RÉALISÉ ? »

L'action :

- contribue à la réalisation de l'objectif opérationnel.
- sera réalisée au plus tard à l'échéance de l'objectif opérationnel.
- doit être précise.
- doit être pilotée par une personne désignée.

On trouvera ci-après la liste de toutes les actions/projets envisagés regroupés par objectifs opérationnels. En annexes, sont reprises toutes les fiches projets.

Objectifs opérationnels (OO)

Fiche complète PST+ - Nom du projet

Accueillir les personnes à mobilité réduites et souffrant de divers handicaps

- 1 - Intégrer la composante "accès des PMR et personnes atteintes d'un handicap" dans tous les projets
- 2 - Etablir des partenariats avec divers acteurs de terrain (UNIA, AVIQ, Impro le Saulchoir, ...)
- 3 - Conserver le label Handicity

Adapter les infrastructures aux personnes en situation de handicap

- 1 - Réaliser des audits d'accessibilité

Améliorer l'accueil du public

- 1 - Former du personnel à l'utilisation de la langue des signes

Améliorer l'attractivité de l'espace public

- 1 - Assurer l'entretien régulier de l'espace public
- 2 - Inciter le citoyen à participer à l'embellissement de son cadre de vie
- 3 - Optimiser le plan de gestion différenciée des espaces verts publics

Améliorer la communication interne

- 1 - Créer un journal interne
- 2 - Mettre en place des réunions régulières avec l'ensemble du personnel

Améliorer la sécurité des espaces publics

- 1 - Placer des caméras aux abords de la Gare d'Antoing
- 2 - S'adapter aux meilleures techniques disponibles en collaboration avec les services de police
- 3 - Maintenir la qualité des réseaux routiers communaux, sécuriser les itinéraires de mobilité douce et améliorer l'accessibilité aux PMR sur les voiries communales

Améliorer la visibilité des événements communaux

- 1 - Instaurer un plan de communication

Aménager et adapter les espaces publics

- 1 - Aménager des pistes cyclables y compris sur les voiries régionales
- 2 - Mettre en oeuvre les projets retenus dans le PCDR
- 3 - Créer des espaces de rencontre/jeux/convivialité

Aménager un éco-quartier sur le terrain communal situé à la sortie du village de Calonne

- 1 - Etablir un dossier de vente avec charges urbanistiques

Développer l'accessibilité numérique

- 1 - Installer le wi-fi gratuit dans des espaces publics
- 2 - Installer des bornes interactives dans les espaces publics

Développer l'art dans la ville

- 1 - Lancer un concours d'art dans la ville
- 2 - Intégrer ou mettre en valeur des oeuvres d'art dans des projets

Développer la politique de bien-être au travail

- 1 - Instaurer une journée d'entreprise (team building)
- 2 - Organiser des conférences à thèmes (santé au travail, gestion du stress, ...)

Développer le e-service

- 1 - Mettre en place la commande de documents par internet

Développer le projet "Triangle Blanc"

- 1 - Développer un patrimoine dédié à la pierre

Développer les compétences

- 1 - Permettre le suivi de formations adaptées

Développer les infrastructures sportives et culturelles

- 1 - Construire un hall sportif
- 2 - Construire et développer un site dédié au cyclisme
- 3 - Créer un skate park
- 4 - Donner une nouvelle destination à l'ancien terrain de foot de Péronnes
- 5 - Développer divers ateliers d'apprentissage (ateliers couture, cuisine,...)
- 6 - Organiser des activités culturelles et sportives décentralisées
- 7 - Développer les partenariats entre l'ATL et les acteurs de terrain (clubs sportifs, Province de Hainaut, Adeps, ...)
- 8 - Refaire un petit terrain de foot à la plaine de jeux du Stade

Développer les outils de communication

- 1 - Maintenir à jour et développer le site internet communal
- 2 - Créer et alimenter une page Ville d'Antoing sur les réseaux sociaux (facebook, instagram,...)

3 - Créer un répertoire des festivités de l'entité accessible à tous

Favoriser l'épanouissement des personnes âgées

- 1 - Aider au maintien à domicile des personnes âgées
- 2 - Développer des activités à destination des jeunes pensionnés
- 3 - Poursuivre les échanges intergénérationnels
- 4 - Promouvoir les formations à destination des aînés (cours de self défense, d'informatique, ...)

Favoriser l'intégration des nouveaux habitants

- 1 - Organiser une journée d'accueil des nouveaux habitants

Favoriser le développement associatif

- 1 - Créer un budget participatif
- 2 - Maintenir l'aide aux associations

Maintenir et densifier le commerce local

- 1 - Mettre des locaux commerciaux à disposition et à loyer progressif
- 2 - Organiser des séances d'information ciblées (aides diverses, sensibilisation au tri des déchets, aux économies d'énergie ...)
- 3 - Favoriser les rencontres entre commerçants

Mettre en oeuvre la base de Saint-Druon

- 1 - S'impliquer dans le processus d'attrait et de choix des entreprises

Mettre en oeuvre le Plan de Cohésion sociale 2020-2025

- 1 - Mettre en oeuvre les projets retenus dans le PCS

Mettre en place les outils de contrôle interne

- Mettre en place des procédures de contrôle

Optimiser les ressources humaines

- 1 - Prévenir les départs à la retraite
- 2 - Maintenir l'emploi

Poursuivre le développement de l'accueil temps libre

- 1 - Obtenir l'agrément de centre de vacances en 2020 et le nouveau programme CLE en 2021
- 2 - Organiser un événement annuel "Fête de l'ATL"
- 3 - Poursuivre les activités mises en place (place aux enfants, stages de vacances, plaines de vacances, ...)
- 4 - Développer les partenariats avec les acteurs de terrain (centre de jeunes, Province de Hainaut, clubs sportifs, bibliothèque, Foyer socioculturel,...)
- 5 - Réaliser une brochure reprenant toutes les activités proposées aux jeunes

Poursuivre les aménagements visant à améliorer le bien-être des élèves et des enseignants dans les écoles communales

- 1 - Maintenir la qualité des bâtiments scolaires

Promouvoir et réaliser des économies d'énergie à l'échelle du territoire communal

- 1 - Mettre en place des incitants financiers
- 2 - Réaliser des investissements dans le cadre du projet Renowatt
- 3 - Développer des outils de sensibilisation du citoyen à son empreinte environnementale
- 4 - Améliorer la performance énergétique et la fonctionnalité des bâtiments communaux
- 5 - Réaliser des investissements visant la réduction des consommations en matière d'éclairage public

Promouvoir l'événementiel

- 1 - Aider les associations dans leur communication
- 2 - Maintenir l'organisation de festivités à thèmes (Antoing au fil du temps, printanières du château, marché de Noël, braderie, ...)

Promouvoir la consommation locale

- 1 - Favoriser l'appel aux circuits courts dans les marchés publics
- 2 - Favoriser l'implantation d'un marché hebdomadaire des produits locaux en collaboration avec le Parc Naturel

Promouvoir les lieux touristiques

- 1 - Renforcer le service tourisme
- 2 - Ouvrir un bureau tourisme à Péronnes (Marina)
- 3 - Créer un pack de valorisation touristique (guide, supports promotionnels,...)
- 4 - Favoriser l'émergence de Partenariats Locaux de Prévention (PLP)
- 5 - Mettre en place un (ou des) circuit(s) des œuvres d'art dans l'entité

Sensibiliser et intégrer les jeunes à la citoyenneté et à la vie en communauté

- 1 - Organiser des séances d'information à destination des jeunes (assuétudes, réseaux sociaux, jobs étudiants, santé, ...)
- 2 - Soutenir les projets développés par le Conseil des Enfants

Synthèse budgétaire

Le contexte d'action des entités locales se voit aujourd'hui délimité par :

- une raréfaction des opportunités de subordination d'investissements et une révision de leurs critères d'attribution ;
- l'intégration des données budgétaires et comptables communales dans le périmètre d'endettement public de la Région wallonne et de l'Etat fédéral ;
- la prise en charge de coûts liés à des transferts de compétences vers les entités locales (Zones de police, Zones de secours, révision des critères d'octroi d'allocations de chômage, ...) ;
- le discernement des opérateurs financiers à accorder des prêts de longue durée (30 ans) à des conditions favorables aux entités présentant les soldes plus positifs ;
- l'obligation pour les pouvoirs locaux de présenter des ratios dans des branches d'activités (coût vérité en matière des déchets, gestion des Initiatives Locales d'Accueil des CPAS) ;
- la fixation d'échéances strictes tant en matière de dépôt d'estimations budgétaires que de reddition de comptes ;
- un accroissement des risques de modifications légales et de contentieux portant sur la sécurité des recettes (jurisprudence fiscale instable, transfert de compétences vers les entités fédérées,...).

Ce panorama, autant il implique une détérioration de l'autonomie communale et un accroissement des responsabilités des élus locaux, constitue néanmoins une opportunité pour les entités locales d'améliorer leurs modes de gestion et de planification financière.

Outre la possibilité d'obtenir des **subsidés** les deux modes autonomes de financement des institutions locales sont le **recours à l'emprunt** ou le **prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire**.

Le recours à l'emprunt se traduit par une recette égale à la dépense (ou part de dépense si subside) au service extraordinaire et une dépense ordinaire égale aux charges annuelles de remboursement du capital et des intérêts durant le temps de l'emprunt.

Le recours à l'emprunt permet au contraire d'augmenter considérablement la capacité d'investissement mais engendre un report de charges sur le futur, un risque éventuel de taux et un risque d'incapacité de remboursement.

Classiquement les pouvoirs locaux recourent systématiquement à l'emprunt vu leurs difficultés à dégager des résultats positifs annuels suffisamment importants pour constituer un fonds de réserve extraordinaire suffisant.

Le prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire s'illustre par une recette au service extraordinaire égale à la dépense (ou part de dépense si subside)

Les deux modes de financement sont fondamentalement différents. Les prélèvements nécessitent une capacité à dégager des résultats favorables suffisants. S'ils permettent d'éliminer toute charge future, ils limitent la capacité d'investissement à court terme.

Le scénario idéal consiste à définir une capacité d'emprunt permettant de conserver des résultats ordinaires suffisants, combiner les deux approches et les adapter en fonction des évolutions budgétaires.

Estimer les impacts budgétaires d'un PST relèvent d'une gageure.

Sur le plan des dépenses, de nombreux projets ne peuvent être estimés de façon précise. Ainsi en va-t-il des projets qui préalablement nécessitent par exemple la désignation d'un auteur de projet capable d'estimer le coût même de l'investissement. Notons que de nombreux projets sont sans impact budgétaire significatif et supportables sur les crédits budgétaires récurrents.

En matière de recettes, les possibilités et taux de subside sont inconnus à ce stade. Souvent, l'élaboration avancée du projet fait seulement apparaître les possibilités de financement. Enfin, il est impossible d'estimer les fonds propres qui seront affectables compte tenu de l'imprévisibilité des résultats futurs.

Il convient de ne pas perdre de vue qu'un Plan Stratégique Transversal n'est ni un budget, ni une projection pluriannuelle. Il constitue avant tout un exercice de structuration et de planification des projets afin d'atteindre des objectifs précis. Cette planification conditionnera le cas échéant le démarrage ou la suspension, voire le report de projets en fonction de leurs coûts réels et de l'évolution du périmètre financier par année budgétaire.

La progressive mise à l'étude et exécution de projets conditionneront les possibilités de concrétiser ou non les investissements et projets envisagés. Le cas échéant, des choix d'opportunité et de priorité pourront être effectués, par exemple à l'occasion de l'instruction des budgets annuels ou de l'intégration des résultats comptables.

Annexes – Fiches projets – Actions



Nom du projet

Maintenir à jour et développer le site internet communal

Objectif stratégique

1. Etre une ville accueillante, dynamique et s'adaptant aux nouvelles techniques de communication

Objectif opérationnel

1. Développer les outils de communication

Description

Le site internet communal a récemment été remodelé. Nous devons poursuivre son alimentation au quotidien et sans cesse améliorer l'accès à l'information pour le citoyen lambda.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre de visites sur le site

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Graphisme/communication

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Créer et alimenter une page Ville d'Antoing sur les réseaux sociaux (facebook, instagram,...)

Objectif stratégique

1. Etre une ville accueillante, dynamique et s'adaptant aux nouvelles techniques de communication

Objectif opérationnel

1. Développer les outils de communication

Description

L'Administration a créé une page Facebook début de l'année 2019. Cette page connaît un franc succès et est surtout bien respectée par le citoyen au niveau du but poursuivi : présenter les travaux, projets, événements, ..., organisés par la Commune . L'objectif est de poursuivre l'alimentation de cette page au quotidien, de s'inscrire dans d'autres outils d'information à destination de la population (instagram, ...) afin de toucher un maximum de citoyens quel que soit leur âge.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre de visites sur la page
Nombre de partages de l'information

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Graphisme/communication

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Créer un répertoire des festivités de l'entité accessible à tous

Objectif stratégique

1. Etre une ville accueillante, dynamique et s'adaptant aux nouvelles techniques de communication

Objectif opérationnel

1. Développer les outils de communication

Description

L'idée est de permettre à tout un chacun d'avoir accès à une information globale des activités organisées par les associations actives dans l'entité ou d'ailleurs si cette activité se déroule en tout ou en partie sur notre territoire. Cette information serait disponible sur notre site web, la page FCB et tout autre outil de communication à large diffusion. Cela peut permettre d'éviter que des manifestations se déroulent en même temps et se fassent concurrence.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre d'activités non répertoriées

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Graphisme/communication

Services partenaires

Office du Tourisme

Intervenants externes



Nom du projet

Lancer un concours d'art dans la ville

Objectif stratégique

1. Etre une ville accueillante, dynamique et s'adaptant aux nouvelles techniques de communication

Objectif opérationnel

2. Développer l'art dans la ville

Description

Dans le cadre du projet de revitalisation urbaine, un espace public sera créé en plein coeur du centre ville. Cet espace pourrait accueillir un concours promotionnant l'art dans la Ville, sous toutes ses formes.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Intérêt des artistes pour ce concours

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Services partenaires

Intervenants externes

Foyer socioculturel, Service Public Wallonie



Nom du projet

Intégrer ou mettre en valeur des oeuvres d'art dans des projets

Objectif stratégique

1. Etre une ville accueillante, dynamique et s'adaptant aux nouvelles techniques de communication

Objectif opérationnel

2. Développer l'art dans la ville

Description

Depuis de nombreuses années, la Ville d'Antoing intègre des oeuvres d'art au sein de ses travaux de réfection ou d'aménagement d'espaces publics. Outre le fait de poursuivre cette intégration, il est nécessaire également de mettre en valeur ce choix. L'idée poursuivie est de créer des outils promotionnels autour de l'art dans notre Ville via des folders informatifs, des circuits découvertes ou encore des panneaux d'information sur site.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Graphisme/communication

Services partenaires

Enseignement/ PPlan de cohésion sociale,Développement rural,Office du Tourisme

Intervenants externes

Foyer socioculturel,Service Public Wallonie,Fondation Rurale de Wallonie



Nom du projet

Aider les associations dans leur communication

Objectif stratégique

1. Etre une ville accueillante, dynamique et s'adaptant aux nouvelles techniques de communication

Objectif opérationnel

3. Promouvoir l'événementiel

Description

Les associations rencontrent parfois d'importantes difficultés pour diffuser les informations relatives aux événements qu'elles organisent mais aussi parfois pour se faire connaître tout simplement. La Commune dispose d'outils de communication performants (bulletin communal, page FCB, élaboration de folders ou autres affiches ...). Ceux-ci sont mis à disposition des associations mais sont encore sous-utilisés. L'idée n'est pas ici de réaliser les moyens de communication en lieu et place des associations mais de les aider à en assurer une meilleure diffusion.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre d'associations ayant fait appel à notre service communication

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Graphisme/communication

Services partenaires

Office du Tourisme

Intervenants externes

Foyer socioculturel



Nom du projet

Maintenir l'organisation de festivités à thèmes (Antoing au fil du temps, printanières du château, marché de Noël, braderie, ...)

Objectif stratégique

1. Etre une ville accueillante, dynamique et s'adaptant aux nouvelles techniques de communication

Objectif opérationnel

3. Promouvoir l'événementiel

Description

La Ville organise divers événements à thème (Antoing au fil du temps, printanières du château, marché de Noël, braderie, ...). La volonté est de pérenniser et de poursuivre le développement de ces événements.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre de participants aux différents événements

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Graphisme/communication

Services partenaires

Enseignement/ Plan de cohésion sociale, Office du Tourisme

Intervenants externes

Foyer socioculturel, Service Public Wallonie, Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, Province de Hainaut



Nom du projet

Assurer l'entretien régulier de l'espace public

Objectif stratégique

1. Etre une ville accueillante, dynamique et s'adaptant aux nouvelles techniques de communication

Objectif opérationnel

4. Améliorer l'attractivité de l'espace public

Description

En lien avec le plan de gestion différenciée, il est important de prévenir les travaux d'entretien de nos espaces publics sur une base annuelle et pluriannuelle selon les besoins et d'optimiser les investissements au niveau du matériel.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre de plaintes de riverains

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Projet en cours

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Travaux

Services partenaires

Finances extraordinaires,Finances ordinaires,Urbanisme/Aménagement du territoire,Environnement

Intervenants externes



Nom du projet

Inciter le citoyen à participer à l'embellissement de son cadre de vie

Objectif stratégique

1. Etre une ville accueillante, dynamique et s'adaptant aux nouvelles techniques de communication

Objectif opérationnel

4. Améliorer l'attractivité de l'espace public

Description

Outre les efforts faits par la Ville au niveau de l'entretien et de l'embellissement des espaces publics, il est important que le citoyen joue également son rôle. Cela peut passer par la mise à disposition de bacs à fleurs par la Ville mais gérés par les riverains mais aussi par des menues interventions (participation aux projets de budget participatif, fleurissement et entretien des abords et façades des habitations, entretien des trottoirs, ...). Cette implication du citoyen lui permet également de s'approprier l'espace public et d'en faire profiter à l'ensemble de la collectivité.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre de riverains impliqués
Cotation qualitative des espaces publics

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Environnement

Services partenaires

Travaux, Développement rural

Intervenants externes

Fondation Rurale de Wallonie



Nom du projet

Optimaliser le plan de gestion différenciée des espaces verts publics

Objectif stratégique

1. Etre une ville accueillante, dynamique et s'adaptant aux nouvelles techniques de communication

Objectif opérationnel

4. Améliorer l'attractivité de l'espace public

Description

Le service des travaux a entamé la mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces verts publics. Ce plan de gestion doit être optimisé tant au niveau des espaces à y intégrer que de l'aspect organisationnel qui en découle (interventions à réaliser, périodicité, matériel et main d'oeuvre nécessaires, ...).

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Plaintes de citoyens sur la qualité, la propreté de l'espace public

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Travaux

Services partenaires

Environnement

Intervenants externes

IPALLE, Service Public Wallonie



Nom du projet

Développer un patrimoine dédié à la pierre

Objectif stratégique

2. Etre une ville développant son attractivité touristique dans un environnement sécurisant pour ses habitants et ses visiteurs

Objectif opérationnel

1. Développer le projet "Triangle Blanc"

Description

Aujourd'hui les citoyens méconnaissent la richesse patrimoniale de l'industrie extractive présente sur le territoire de l'entité. Un premier jalon a déjà été posé avec la création d'une exposition permanente baptisée « Le Triangle blanc : la pierre et les hommes ».

Nous souhaitons à terme développer un outil de découverte grand public proposant une expérience immersive au cœur du bassin carrier. L'analyse d'un professeur de l'université de Liège nous a conforté dans l'idée que nous possédons un patrimoine historique exceptionnel qu'il convient de valoriser.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Indéterminée

Estimation

Priorité

Projet postposé après 2019

Etat d'avancement

A l'étude

Service porteur du projet

Direction générale

Services partenaires

Intervenants externes

IDETA, Foyer socioculturel, Service Public Wallonie, Fondation Rurale de Wallonie



Nom du projet

Instaurer un plan de communication

Objectif stratégique

2. Etre une ville développant son attractivité touristique dans un environnement sécurisant pour ses habitants et ses visiteurs

Objectif opérationnel

2. Améliorer la visibilité des événements communaux

Description

Afin d'améliorer la visibilité des événements organisés par la Ville, il est utile de se doter de moyens de communication efficace. L'idée poursuivie est de créer des folders, tryptiques ou autres types de présentation graphique, qui puissent être diffusés à l'extérieur (offices de tourisme, musées, parcs et attractions touristiques, hôtels, ...).

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre de documents distribués

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Graphisme/communication

Services partenaires

Office du Tourisme

Intervenants externes

IDETA, Foyer socioculturel, Service Public Wallonie, Fondation Rurale de Wallonie, Province de Hainaut



Nom du projet

Renforcer le service tourisme

Objectif stratégique

2. Etre une ville développant son attractivité touristique dans un environnement sécurisant pour ses habitants et ses visiteurs

Objectif opérationnel

3. Promouvoir les lieux touristiques

Description

Actuellement, deux personnes à temps partiel sont affectées au service du tourisme. Le développement touristique et sportif devient un axe majeur des projets communaux (Marina, projet Triangle Blanc, ancien Hôtel de Ville, Site dédié au cyclisme, voies lentes, circuits touristiques, art dans la Ville, ...). L'office du tourisme est aujourd'hui installé dans l'ancien hôtel de ville. Un second site d'accueil des touristes est prévu sur le site de la Marina du port d'Antoing. Afin de pouvoir gérer au mieux les infrastructures futures mentionnées ci-avant, nous devons inévitablement renforcer le staff du service du tourisme par l'engagement d'une personne supplémentaire à temps plein.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Engagement d'une personne
Degré de satisfaction des touristes

Incidence budgétaire

Oui

Estimation

Priorité

Projet postposé après 2019

Etat d'avancement

A l'étude

Service porteur du projet

Direction générale

Services partenaires

Office du Tourisme

Intervenants externes

IDETA, Service Public Wallonie, Province de Hainaut



Nom du projet

Ouvrir un bureau tourisme à Péronnes (Marina)

Objectif stratégique

2. Etre une ville développant son attractivité touristique dans un environnement sécurisant pour ses habitants et ses visiteurs

Objectif opérationnel

3. Promouvoir les lieux touristiques

Description

Le projet de la Marina du port d'Antoing prévoit l'ouverture d'un bureau du tourisme sur le site. Cet endroit est parfaitement situé, au coeur des futures infrastructures touristiques de Péronnes (Marina, centre Adeps, Site dédié au cyclisme, Your Nature, karting électrique, voies lentes, ...). Nous devons optimiser le fonctionnement de ce nouvel accueil touristique (heures d'ouverture, services rendus, informations diverses à disposition des touristes, ...).

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre de visiteurs
Plaintes reçues

Incidence budgétaire

Oui

Estimation

Priorité

Projet en cours

Etat d'avancement

A l'étude

Service porteur du projet

Direction générale

Services partenaires

Travaux, Office du Tourisme

Intervenants externes

IDETA, Service Public Wallonie



Nom du projet

Créer un pack de valorisation touristique (guide, supports promotionnels,...)

Objectif stratégique

2. Etre une ville développant son attractivité touristique dans un environnement sécurisant pour ses habitants et ses visiteurs

Objectif opérationnel

3. Promouvoir les lieux touristiques

Description

L'idée poursuivie est la création d'un pack qui serait distribué aux touristes leur permettant de faire leurs choix parmi les activités proposées. On pourrait éventuellement subdiviser ce pack selon divers volets (sports, visites de patrimoine, promenades, famille, enfants, ...).

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Graphisme/communication

Services partenaires

Office du Tourisme

Intervenants externes

IDETA, Service Public Wallonie, Fondation Rurale de Wallonie, Province de Hainaut



Nom du projet

Favoriser l'émergence de Partenariats Locaux de Prévention (PLP)

Objectif stratégique

2. Etre une ville développant son attractivité touristique dans un environnement sécurisant pour ses habitants et ses visiteurs

Objectif opérationnel

3. Promouvoir les lieux touristiques

Description

Les services de police ont dressé un bilan plus que positif de la première année de fonctionnement du PLP de Vezoncheaux . Il sera proposé aux citoyens de l'entité qui le désirent d'en créer dans d'autres lieux et toujours en collaboration avec la police locale.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre de PLP créé

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Projet en cours

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Services partenaires

Direction générale, Police locale

Intervenants externes

Zone de Police



Nom du projet

Mettre en place un (ou des) circuit(s) des œuvres d'art dans l'entité

Objectif stratégique

2. Etre une ville développant son attractivité touristique dans un environnement sécurisant pour ses habitants et ses visiteurs

Objectif opérationnel

3. Promouvoir les lieux touristiques

Description

Notre commune recèle de nombreuses œuvres d'art réparties un peu partout dans l'entité. L'idée poursuivie est de créer des circuits promenades découverte de ces œuvres. Ceux-ci seront mis à disposition du public via les acteurs actifs dans le secteur du tourisme (y compris à l'extérieur de l'entité). Des circuits pourraient être aussi adaptés sur base de l'âge des participants.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre de tryptiques distribués.

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Projet en cours

Etat d'avancement

A l'étude

Service porteur du projet

Graphisme/communication

Services partenaires

Office du Tourisme

Intervenants externes

IDETA, Foyer socioculturel, Service Public Wallonie, Fondation Rurale de Wallonie, Province de Hainaut



Nom du projet

Placer des caméras aux abords de la Gare d'Antoing

Objectif stratégique

2. Etre une ville développant son attractivité touristique dans un environnement sécurisant pour ses habitants et ses visiteurs

Objectif opérationnel

4. Améliorer la sécurité des espaces publics

Description

L'ancienne gare d'Antoing a été citée comme l'un des points noirs en matière de sécurité dans l'entité. L'objectif est d'y installer des caméras de surveillance reliées aux services de police.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Oui

Estimation

30.000 €

Priorité

Projet en cours

Etat d'avancement

A l'étude

Service porteur du projet

Travaux

Services partenaires

Police locale

Intervenants externes

Zone de Police



Nom du projet

S'adapter aux meilleures techniques disponibles en collaboration avec les services de police

Objectif stratégique

2. Etre une ville développant son attractivité touristique dans un environnement sécurisant pour ses habitants et ses visiteurs

Objectif opérationnel

4. Améliorer la sécurité des espaces publics

Description

Que ce soit au niveau informatique ou des qualités techniques, les outils de surveillance sont en perpétuelle évolution. Il est important de s'adapter aux meilleures techniques disponibles tout en veillant aux impacts financiers que cela peut engendrer.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre d'infractions non résolues suite à une insuffisance technique

Incidence budgétaire

Oui

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Police locale

Services partenaires

Intervenants externes

Zone de Police



Nom du projet

Maintenir la qualité des réseaux routiers communaux, sécuriser les itinéraires de mobilité douce et améliorer l'accessibilité aux PMR sur les voiries communales

Objectif stratégique

2. Etre une ville développant son attractivité touristique dans un environnement sécurisant pour ses habitants et ses visiteurs

Objectif opérationnel

4. Améliorer la sécurité des espaces publics

Description

Que ce soit via le PIC ou sur fonds propres, la Commune doit veiller au bon entretien de son réseau routier. Des états des lieux sont régulièrement réalisés (avec l'aide du H.I.T) afin de planifier les interventions et d'optimiser les budgets consacrés aux voiries. Lors de projets plus "lourds", un accent sera particulièrement mis sur les usagers faibles. Diverses interventions plus légères permettront également d'améliorer, à peu de frais, les conditions de circulation, en toute sécurité, de l'ensemble des usagers.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre d'accidents liés à l'état des voiries
Nombre de plaintes des usagers

Incidence budgétaire

Indéterminée

Estimation

Priorité

Projet légal obligatoire

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Travaux

Services partenaires

Urbanisme/Aménagement du territoire,Direction générale,Environnement,Police locale

Intervenants externes

Service Public Wallonie,Fondation Rurale de Wallonie,Province de Hainaut,Zone de Police



Nom du projet	Aménager des pistes cyclables y compris sur les voiries régionales
Objectif stratégique	2. Etre une ville développant son attractivité touristique dans un environnement sécurisant pour ses habitants et ses visiteurs
Objectif opérationnel	5. Aménager et adapter les espaces publics
Description	Comme ont également pu le démontrer les priorités retenues par les habitants dans le cadre de l'élaboration du nouveau PCDR, la mise en place de voies cyclables est une des priorités en matière d'aménagement des espaces routiers. La Région Wallonne en a également fait une de ses priorités tant au niveau de ses objectifs sur ses propres voiries qu'au niveau des objectifs à poursuivre par les pouvoirs locaux dans le cadre du PIC. Si, dans le cadre des projets déposés pour le PIC 2019-2021, nous avons introduit des dossiers répondant aux objectifs de la Région Wallonne, il est à souligner le projet transcommunal prévu avec Brunehaut dans le cadre du PCDR (voie piétonne et cyclable entre Laplaigne et la rue Grande Campagne à Péronnes).
Volet interne/externe	Externe
Indicateurs	Nombre de km de voies cyclables sur l'entité
Incidence budgétaire	Oui
Estimation	Au budget 2019 : Prolongement du Ravel entre la rue de Fontenoy et la Gare d'Antoing : 230.000 € (42102/731-60) dont 100.000 € de subsides RW (42102/664-51) et 130.000 € d'emprunt (42103/961-51)
Priorité	Projet légal obligatoire
Etat d'avancement	
Service porteur du projet	Travaux
Services partenaires	Finances extraordinaires,Urbanisme/Aménagement du territoire,Développement rural,Environnement,Police locale
Intervenants externes	Service Public Wallonie,Fondation Rurale de Wallonie,Province de Hainaut,Zone de Police



Nom du projet

Mettre en oeuvre les projets retenus dans le PCDR

Objectif stratégique

2. Etre une ville développant son attractivité touristique dans un environnement sécurisant pour ses habitants et ses visiteurs

Objectif opérationnel

5. Aménager et adapter les espaces publics

Description

L'élaboration du nouveau PCDR a rencontré un vif succès au niveau de la participation citoyenne et pas moins de 57 fiches projet ont été rédigées. L'objectif, sur les dix années à venir, est de concrétiser la majorité de ces projets selon les priorités que la CLDR définira.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre de fiches projet réalisées

Incidence budgétaire

Oui

Estimation

Priorité

Projet en cours

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Développement rural

Services partenaires

Travaux

Intervenants externes

Service Public Wallonie,Fondation Rurale de Wallonie,Province de Hainaut



Nom du projet	Créer des espaces de rencontre/jeux/convivialité
Objectif stratégique	2. Etre une ville développant son attractivité touristique dans un environnement sécurisant pour ses habitants et ses visiteurs
Objectif opérationnel	5. Aménager et adapter les espaces publics
Description	Tout en veillant au calme et à la sérénité des riverains, il est important d'avoir dans chaque village des espaces de jeux, de rencontre pour les plus jeunes et moins jeunes. Le budget participatif peut être un incitant pour développer ce genre de projets. Pour des projets de plus grande envergure, tels la plaine de jeux d'Antoing ou l'Agoraspace de Maubray, des subsides peuvent être obtenus auprès de diverses instances de la Région Wallonne selon le type de projet (Infrasports, Commissariat Général au Tourisme, développement rural, ...).
Volet interne/externe	Externe
Indicateurs	
Incidence budgétaire	Oui
Estimation	Budget 2019 : Aménagement de la Place du Préau : dossier adjugé à 359.098,85 € dont 150.000 € de subsides : budget participatif : 50.000 €
Priorité	Projet 2019
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Service porteur du projet	Travaux
Services partenaires	Travaux,Enseignement/ PPlan de cohésion sociale,Urbanisme/Aménagement du territoire,Direction générale,Développement rural,Office du Tourisme,Environnement,Police locale
Intervenants externes	Foyer socioculturel,Service Public Wallonie,Fondation Rurale de Wallonie,Parc Naturel des Plaines de l'Escaut,Province de Hainaut,Zone de Police



Nom du projet

Mettre des locaux commerciaux à disposition et à loyer progressif

Objectif stratégique

3. Etre une ville favorisant le développement du commerce local, des circuits courts et de l'activité économique génératrice d'emplois tout en veillant à réduire son empreinte écologique

Objectif opérationnel

1. Maintenir et densifier le commerce local

Description

La Ville est déjà propriétaire de différents commerces mais il est important de veiller au maintien du commerce dans le centre ville. Comme déjà fait récemment, nous devons rester attentifs aux commerces qui sont à remettre. Si un bâtiment n'arrive pas à se vendre, nous pouvons prévoir des budgets pour l'acquérir et aider, via des incitants tel un loyer modéré et réduit les premiers mois, à l'installation d'un nouveau commerce.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre de commerces fermés

Incidence budgétaire

Indéterminée

Estimation

Au budget 2019, 80.000 € sont disponibles

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Organiser des séances d'information ciblées (aides diverses, sensibilisation au tri des déchets, aux économies d'énergie ...)

Objectif stratégique

3. Etre une ville favorisant le développement du commerce local, des circuits courts et de l'activité économique génératrice d'emplois tout en veillant à réduire son empreinte écologique

Objectif opérationnel

1. Maintenir et densifier le commerce local

Description

Bien que nul ne soit sensé ignorer la Loi, le citoyen est souvent mal ou peu informé des aides disponibles en matière de rénovation de logements, de travaux visant à réduire les consommations énergétiques ou encore sur l'impact de ses gestes quotidiens sur le coût des déchets, ... L'idée est de prévoir des séances d'information régulières sur ces domaines. Via le site communal, nous pourrions également inviter les citoyens à proposer les thèmes de ces journées d'information.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre de personnes présentes aux séances d'information

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Direction générale

Services partenaires

Enseignement/ PPlan de cohésion sociale, Graphisme/communication, Urbanisme/Aménagement du territoire, Développement rural, Environnement, Police locale

Intervenants externes



Nom du projet

Favoriser les rencontres entre commerçants

Objectif stratégique

3. Etre une ville favorisant le développement du commerce local, des circuits courts et de l'activité économique génératrice d'emplois tout en veillant à réduire son empreinte écologique

Objectif opérationnel

1. Maintenir et densifier le commerce local

Description

En 2018, un déjeuner des commerçants a été remis sur pieds. L'idée est de réitérer cette démarche une à deux fois par an afin que les commerçants puissent se rencontrer et échanger. Nous serons à leur écoute quant à leurs volontés sur l'adaptation éventuelle de cette formule.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Mettre en place des incitants financiers

Objectif stratégique

3. Etre une ville favorisant le développement du commerce local, des circuits courts et de l'activité économique génératrice d'emplois tout en veillant à réduire son empreinte écologique

Objectif opérationnel

2. Promouvoir et réaliser des économies d'énergie à l'échelle du territoire communal

Description

Suite à la signature de la convention des Maires et à la rédaction de notre PAED (Plan d'Action pour un Environnement Durable), il est nécessaire que les citoyens investissent pour réduire leur empreinte écologique. L'idée est de mettre en place des règlements communaux permettant l'accès à des primes pour certains types d'investissement (panneaux photovoltaïques ou solaires, pompes à chaleur, vélos électriques,...).

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre de primes sollicitées

Incidence budgétaire

Oui

Estimation

Priorité

Projet en cours

Etat d'avancement

A l'étude

Service porteur du projet

Environnement

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Réaliser des investissements dans le cadre du projet Renowatt

Objectif stratégique

3. Etre une ville favorisant le développement du commerce local, des circuits courts et de l'activité économique génératrice d'emplois tout en veillant à réduire son empreinte écologique

Objectif opérationnel

2. Promouvoir et réaliser des économies d'énergie à l'échelle du territoire communal

Description

La Ville d'Antoing s'est inscrite dans le projet Renowatt. il s'agit d'un projet visant à réaliser des investissements en matière de réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments communaux via un consortium de sociétés désigné par marché public et oeuvrant sous la forme d'un contrat de performance. Ce projet novateur en est au stade de l'étude préalable de nos bâtiments afin de voir les investissements les plus rentables sur le plan des réductions de consommation. En fonction des résultats de cette étude, nous devons effectuer les choix budgétaires.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Performances énergétiques des bâtiments communaux

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Projet en cours

Etat d'avancement

A l'étude

Service porteur du projet

Environnement

Services partenaires

Intervenants externes

IDETA



Nom du projet

Développer des outils de sensibilisation du citoyen à son empreinte environnementale

Objectif stratégique

3. Etre une ville favorisant le développement du commerce local, des circuits courts et de l'activité économique génératrice d'emplois tout en veillant à réduire son empreinte écologique

Objectif opérationnel

2. Promouvoir et réaliser des économies d'énergie à l'échelle du territoire communal

Description

Outre des séances d'information, nous pouvons également éditer ou mettre à disposition des citoyens des folders d'informations générales concernant les bonnes pratiques visant à réduire son impact environnement et réduire les coûts énergétiques ou les subsides disponibles pour certains investissements.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Environnement

Services partenaires

Enseignement/ P Lan de cohésion sociale, Graphisme/communication

Intervenants externes

IDETA, Service Public Wallonie, Fondation Rurale de Wallonie



Nom du projet

Améliorer la performance énergétique et la fonctionnalité des bâtiments communaux

Objectif stratégique

3. Etre une ville favorisant le développement du commerce local, des circuits courts et de l'activité économique génératrice d'emplois tout en veillant à réduire son empreinte écologique

Objectif opérationnel

2. Promouvoir et réaliser des économies d'énergie à l'échelle du territoire communal

Description

Outre le projet Renowatt, d'autres investissements de performance peuvent être réalisés comme par exemple le remplacement des lampes par du LED (pratique déjà mise en place depuis plusieurs années). Mais nous pouvons également agir sur la fonctionnalité des bâtiments notamment par la sensibilisation du personnel pour l'utilisation, par exemple, des installations de chauffage ou informatiques. Certaines pratiques peuvent en effet avoir un impact considérable sur les consommations.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Consommations énergétiques des bâtiments communaux

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Projet en cours

Etat d'avancement

En cours de réalisation

Service porteur du projet

Environnement

Services partenaires

Enseignement/ PPlan de cohésion sociale

Intervenants externes



Nom du projet	Réaliser des investissements visant la réduction des consommations en matière d'éclairage public
Objectif stratégique	3. Etre une ville favorisant le développement du commerce local, des circuits courts et de l'activité économique génératrice d'emplois tout en veillant à réduire son empreinte écologique
Objectif opérationnel	2. Promouvoir et réaliser des économies d'énergie à l'échelle du territoire communal

Description

Déjà entamé depuis quelques années, la rénovation de l'éclairage public doit se poursuivre. Un programme pluriannuel d'investissement sera élaboré en collaboration avec ORES ASSETS à cet effet.

Volet interne/externe	Externe
Indicateurs	Economies annuelles réalisées par rapport à une année de référence.
Incidence budgétaire	Oui
Estimation	Les investissements consentis dans ce cadre sont répartis sur plusieurs exercices budgétaires (15 ans pour le financement des travaux prévus en 2019).
Priorité	Projet en cours
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Service porteur du projet	Environnement
Services partenaires	
Intervenants externes	ORES ASSETS



Nom du projet

Favoriser l'appel aux circuits courts dans les marchés publics

Objectif stratégique

3. Etre une ville favorisant le développement du commerce local, des circuits courts et de l'activité économique génératrice d'emplois tout en veillant à réduire son empreinte écologique

Objectif opérationnel

3. Promouvoir la consommation locale

Description

Favoriser l'appel aux circuits courts est, dès que nous le pouvons, une démarche que nous poursuivons déjà dans le cadre de nos marchés publics.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Environnement

Services partenaires

Marchés publics, personnel

Intervenants externes



Nom du projet

Favoriser l'implantation d'un marché hebdomadaire des produits locaux en collaboration avec le Parc Naturel

Objectif stratégique

3. Etre une ville favorisant le développement du commerce local, des circuits courts et de l'activité économique génératrice d'emplois tout en veillant à réduire son empreinte écologique

Objectif opérationnel

3. Promouvoir la consommation locale

Description

L'espace public récupéré dans le cadre des travaux d'aménagement de la Place du Préau est idéal pour lancer un marché hebdomadaire de produits locaux en complément au marché traditionnel du mardi matin. Cela augmentera le dynamisme commercial de l'entité et peut avoir un effet positif sur l'attractivité des commerces adjacents mais également de la Ville en général. Le Parc Naturel est un allié de choix pour pouvoir sensibiliser les producteurs locaux répartis sur les six communes du Parc.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Organisation d'un marché

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Services partenaires

Intervenants externes

Parc Naturel des Plaines de l'Escaut



Nom du projet

S'impliquer dans le processus d'attrait et de choix des entreprises

Objectif stratégique

3. Etre une ville favorisant le développement du commerce local, des circuits courts et de l'activité économique génératrice d'emplois tout en veillant à réduire son empreinte écologique

Objectif opérationnel

4. Mettre en oeuvre la base de Saint-Druon

Description

La procédure d'approbation du PCAr (Plan Communal d'Aménagement révisionnel) de la Base Saint-Druon est entré dans sa phase ultime et un accord devrait tombé incessamment entre la SNCB et l'Intercommunale IDETA pour la cession du site vers cette dernière. Par la suite, il est important que la Ville d'Antoing soit directement impliquée dans le choix des entreprises qui viendront s'installer sur ce site d'activité économique. En effet, ces choix auront bien évidemment une influence en termes d'emplois créés et de nuisances éventuelles liées au type d'exploitation mais aussi et surtout des impacts indirects sur la mobilité, l'Horeca, ...

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Projet postposé après 2019

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Direction générale

Services partenaires

Intervenants externes

IDETA



Nom du projet

Installer le wi-fi gratuit dans des espaces publics

Objectif stratégique

4. Etre une ville ouverte à ses citoyens, à leur écoute et soucieuse de leur qualité de vie

Objectif opérationnel

1. Développer l'accessibilité numérique

Description

Les principaux bâtiments publics (centre administratif, Foyer socioculturel, bibliothèque, CPAS) sont aujourd'hui doté d'un système wi-fi gratuit. Dans la logique des "Smart Cities", nous devons élargir cette offre à des espaces publics ciblés en raison de divers éléments (proximité des commerces, parking public, espace récréatif, site touristique, ...).

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre d'endroits équipés du wifi

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Direction générale

Services partenaires

Enseignement/ PPlan de cohésion sociale,Graphisme/communication,Office du Tourisme,Environnement

Intervenants externes

IDETA



Nom du projet

Installer des bornes interactives dans les espaces publics

Objectif stratégique

4. Etre une ville ouverte à ses citoyens, à leur écoute et soucieuse de leur qualité de vie

Objectif opérationnel

1. Développer l'accessibilité numérique

Description

Aujourd'hui, l'accueil du citoyen dans une ville requiert l'accès à l'information rapidement et facilement. L'idée est d'installer des bornes d'information interactives permettant à quiconque d'accéder à un maximum d'informations de tout ordre (commerces, promenades, sites touristiques, centres d'information - centre administratif, office de tourisme, bibliothèque, foyer culturel,... - , ...). La première serait installée à la Place du Préau dans le cadre des travaux de réaménagement de celle-ci.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre de bornes installées
Nombre d'utilisateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Projet en cours

Etat d'avancement

A l'étude

Service porteur du projet

Direction générale

Services partenaires

Graphisme/communication

Intervenants externes



Nom du projet

Créer un budget participatif

Objectif stratégique

4. Etre une ville ouverte à ses citoyens, à leur écoute et soucieuse de leur qualité de vie

Objectif opérationnel

2. Favoriser le développement associatif

Description

Un budget participatif de 50.000 € a été inscrit dans le budget 2019. Nous attendons les projets citoyens pour pouvoir le mettre en oeuvre.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre de projets réalisés

Incidence budgétaire

Oui

Estimation

Budget 2019 : 50.000 €

Priorité

Projet 2019

Etat d'avancement

En cours de réalisation

Service porteur du projet

Développement rural

Services partenaires

Intervenants externes

Foyer socioculturel, Service Public Wallonie, Fondation Rurale de Wallonie, Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, Province de Hainaut



Nom du projet

Maintenir l'aide aux associations

Objectif stratégique

4. Etre une ville ouverte à ses citoyens, à leur écoute et soucieuse de leur qualité de vie

Objectif opérationnel

2. Favoriser le développement associatif

Description

La Ville octroie de nombreuses aides aux associations tant financières que matérielles. L'objectif est de poursuivre cette aide et d'améliorer celle-ci en s'adaptant aux besoins.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre d'aides en service

Incidence budgétaire

Estimation

Il s'agit d'aide en personnel et en matériel

Priorité

Projet en cours

Etat d'avancement

En cours de réalisation

Service porteur du projet

Travaux

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Mettre en oeuvre les projets retenus dans le PCS

Objectif stratégique

4. Etre une ville ouverte à ses citoyens, à leur écoute et soucieuse de leur qualité de vie

Objectif opérationnel

3. Mettre en oeuvre le Plan de Cohésion sociale 2020-2025

Description

Le PCS 3 couvre la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2025. Son budget annuel est de 84.889,15 € (67.911,32 € de subside régional et 16.977,83 € de part communale). Sous réserve de l'acceptation du plan par la Région Wallonne, les actions qui seront développées sont les suivantes :

- Soutien scolaire solidaire : mobiliser des bénévoles pour apporter de l'aide à la réalisation des travaux scolaires
- Atelier de resocialisation : réapprendre les règles de la vie sociale à un public en décrochage
- Salon de l'emploi : proposer l'accès à tous les services en un seul lieu
- Atelier collectif en économie d'énergie pour publics précarisés : sensibiliser pour économiser l'énergie et réduire ses factures
- Guidance et suivi thérapeutique pour personnes dépendantes : faciliter l'accès aux soins et permettre un suivi thérapeutique spécifique
- Incroyables comestibles : promouvoir l'agriculture urbaine participative en invitant à planter là où c'est autorisé et à mettre les récoltes en partage
- Activités de rencontre pour personnes isolées : organiser des activités pour les personnes seules
- Salon des aînés : informer des droits et activités spécifiques aux aînés
- Espace-temps parentalité : proposer des moments d'échange et/ou des solutions aux problèmes de parentalité
- Atelier réparation/mise à neuf de vélos : permettre aux personnes d'utiliser leur vélo en bon état
- Formation théorique et pratique au permis de conduire : former au code de la route des publics qui n'ont pas les moyens de financer leur formation eux-mêmes ou via leurs parents.

Les objectifs stratégiques sous-jacents à ce plan sont les suivants :

- Favoriser l'accès au travail et à l'insertion sociale en proposant un accompagnement spécifique aux personnes inactives qui ne sont plus suivies par les structures habituelles
- Favoriser l'accès au traitement des assuétudes
- Favoriser l'épanouissement culturel, social et familial des aînés et des familles précarisées
- Renforcer la solidarité entre les citoyens

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre de participants à chaque action

Incidence budgétaire

Oui

Estimation

84.889,15 € (67.911,32 € de subside régional et 16.977,83 € de part communale)

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet	Enseignement/ PPlan de cohésion sociale
Services partenaires	Direction générale
Intervenants externes	IDETA,Foyer socioculturel,IPALLE,Service Public Wallonie,CPAS,Fondation Rurale de Wallonie,Parc Naturel des Plaines de l'Escaut,Province de Hainaut,Zone de Police



Nom du projet

Intégrer la composante "accès des PMR et personnes atteintes d'un handicap" dans tous les projets

Objectif stratégique

4. Etre une ville ouverte à ses citoyens, à leur écoute et soucieuse de leur qualité de vie

Objectif opérationnel

4. Accueillir les personnes à mobilité réduite et souffrant de divers handicaps

Description

Dans nos projets d'aménagement d'espaces publics et de voirie, nous prenons systématiquement les dispositions requises pour que ces infrastructures soient adaptées aux personnes à mobilité réduite. Cependant, il existe de nombreuses situations de handicap et il n'est pas nécessairement aisé d'y répondre. L'objectif est de pouvoir tenir compte d'un maximum d'entre elles.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Handicontact

Services partenaires

Enseignement/ PPlan de cohésion sociale,Développement rural

Intervenants externes



Nom du projet

Etablir des partenariats avec divers acteurs de terrain (UNIA, AVIQ, Impro le Saulchoir, ...)

Objectif stratégique

4. Etre une ville ouverte à ses citoyens, à leur écoute et soucieuse de leur qualité de vie

Objectif opérationnel

4. Accueillir les personnes à mobilité réduites et souffrant de divers handicaps

Description

Comme dit dans l'action précédente, il est important de pouvoir tenir compte d'un maximum de situations de handicap dans le cadre des projets d'aménagement d'espaces publics, de bâtiments communaux et de voiries. Afin d'atteindre cet objectif, il est nécessaire de s'allier avec toute une série de partenaires maîtrisant les besoins liés à ces handicaps.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Handicontact

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Conserver le label Handicity

Objectif stratégique

4. Etre une ville ouverte à ses citoyens, à leur écoute et soucieuse de leur qualité de vie

Objectif opérationnel

4. Accueillir les personnes à mobilité réduites et souffrant de divers handicaps

Description

En 2019, nous avons reçu pour la deuxième fois le label "Handicity". L'objectif est de pérenniser ce label.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Handicontact

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Etablir un dossier de vente avec charges urbanistiques

Objectif stratégique

4. Etre une ville ouverte à ses citoyens, à leur écoute et soucieuse de leur qualité de vie

Objectif opérationnel

5. Aménager un éco-quartier sur le terrain communal situé à la sortie du village de Calonne

Description

Nous disposons encore d'un terrain à bâtir Calonne juste avant d'entrer dans la Ville de Tournai. Ce terrain est repris dans son intégralité en zone d'habitat au plan de secteur. L'objectif est de vendre ce terrain avec des charges urbanistiques visant à permettre, en partie, la construction d'habitat léger. Ce cahier des charges sera réalisé en interne.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Direction générale

Services partenaires

Urbanisme/Aménagement du territoire

Intervenants externes

Service Public Wallonie



Nom du projet

Organiser une journée d'accueil des nouveaux habitants

Objectif stratégique

4. Etre une ville ouverte à ses citoyens, à leur écoute et soucieuse de leur qualité de vie

Objectif opérationnel

6. Favoriser l'intégration des nouveaux habitants

Description

Actuellement, les nouveaux habitants reçoivent une clé USB contenant un film présentant notre Ville. L'idée est d'aller plus loin dans l'accueil des nouveaux habitants en les recevant au centre administratif. Outre un dossier présentant notre commune sous toutes ses coutures, cette soirée ou demi-journée d'accueil servirait également de présentation de l'ensemble des services offerts à la population sur notre territoire (services administratifs de la Ville et du CPAS, foyer culturel, bibliothèque, crèche, centre de jeunes, écoles, plan de cohésion sociale, ...).

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Direction générale

Services partenaires

Marchés publics, personnel, Travaux, Enseignement/ Plan de cohésion sociale, Finances extraordinaires, Finances ordinaires, Etat civil/population, Graphisme/communication, Urbanisme/Aménagement du territoire, Développement rural, Office du Tourisme, Environnement, Police locale

Intervenants externes



Nom du projet

Aider au maintien à domicile des personnes âgées

Objectif stratégique

4. Etre une ville ouverte à ses citoyens, à leur écoute et soucieuse de leur qualité de vie

Objectif opérationnel

7. Favoriser l'épanouissement des personnes âgées

Description

A Antoing comme ailleurs, l'espérance de vie augmente et il est nécessaire de mettre en place les services adaptés à cette situation. Actuellement, nous disposons de deux maisons de repos sur notre territoire. Outre l'éventuelle extension de celles-ci, nous devons également mettre tout en oeuvre pour que les personnes âgées puissent demeurer en leur domicile le plus longtemps possible. Divers services sont déjà existants tels les repas à domicile et le taxi social du CPAS, les services d'aide ménagère et d'infirmières à domicile. D'autres pistes doivent cependant être explorées pour améliorer les conditions de maintien au domicile notamment la lutte contre l'isolement.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Enseignement/ PPlan de cohésion sociale

Services partenaires

Intervenants externes

CPAS



Nom du projet

Développer des activités à destination des jeunes pensionnés

Objectif stratégique

4. Etre une ville ouverte à ses citoyens, à leur écoute et soucieuse de leur qualité de vie

Objectif opérationnel

7. Favoriser l'épanouissement des personnes âgées

Description

L'adage disant "qu'une retraite, cela se prépare" n'est pas suivie par le plus grand nombre des personnes accédant à la pension. Nombre d'entre elles se retrouvent du jour au lendemain à ne savoir que faire de leur journée. Dans le cadre du plan de cohésion sociale, il est proposé d'identifier ces personnes et de mettre en place des actions et services visant au maintien d'une bonne et saine qualité de vie. L'objectif est également de favoriser les échanges intergénérationnels.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Enseignement/ Plan de cohésion sociale

Services partenaires

Intervenants externes

CPAS, Fondation Rurale de Wallonie



Nom du projet	Poursuivre les échanges intergénérationnels
Objectif stratégique	4. Etre une ville ouverte à ses citoyens, à leur écoute et soucieuse de leur qualité de vie
Objectif opérationnel	7. Favoriser l'épanouissement des personnes âgées
Description	

Volet interne/externe	Externe
Indicateurs	
Incidence budgétaire	
Estimation	
Priorité	
Etat d'avancement	
Service porteur du projet	Enseignement/ PPlan de cohésion sociale
Services partenaires	
Intervenants externes	CPAS



Nom du projet	Promouvoir les formations à destination des aînés (cours de self défense, d'informatique, ...)
Objectif stratégique	4. Etre une ville ouverte à ses citoyens, à leur écoute et soucieuse de leur qualité de vie
Objectif opérationnel	7. Favoriser l'épanouissement des personnes âgées

Description	
--------------------	--

Différents acteurs, associations, institutions organisent des activités en faveur des aînés tels des cours de self défense par le club de karaté, des cours d'informatique par le Foyer Socioculturel, un atelier couture par le Plan de Cohésion Sociale,... Il est important que la Commune soit un relais pour diffuser le plus largement possible ces diverses activités auprès de la population concernée.

Volet interne/externe	Externe
Indicateurs	Nombre de participants aux diverses activités
Incidence budgétaire	
Estimation	
Priorité	
Etat d'avancement	
Service porteur du projet	Enseignement/ Plan de cohésion sociale
Services partenaires	
Intervenants externes	Foyer socioculturel, CPAS



Nom du projet

Maintenir la qualité des bâtiments scolaires

Objectif stratégique

4. Etre une ville ouverte à ses citoyens, à leur écoute et soucieuse de leur qualité de vie

Objectif opérationnel

8. Poursuivre les aménagements visant à améliorer le bien-être des élèves et des enseignants dans les écoles communales

Description

A ce jour, nos bâtiments scolaires sont en bon état et d'importants travaux ont été réalisés ces dernières années. En 2020-21, l'ancien maison communale de Calonne sera aménagée pour accueillir les classes maternelles de l'école du village. Il est important de veiller à préserver la qualité de notre patrimoine scolaire. Notre main d'oeuvre communale assure l'entretien de ces bâtiments et est particulièrement attentive aux besoins exprimés par les directions.

Volet interne/externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Oui

Estimation

Inscription prévue chaque année pour l'entretien des bâtiments scolaires (722010/723-60)
22.000 euros pour 2019

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Direction générale

Services partenaires

Travaux, Enseignement/ P Lan de cohésion sociale, Finances extraordinaires

Intervenants externes

Service Public Wallonie



Nom du projet

Construire un hall sportif

Objectif stratégique

5. Etre une ville prônant le sport et la culture pour tous, ainsi que le développement de soi notamment par la mise à disposition d'infrastructures de qualité

Objectif opérationnel

1. Développer les infrastructures sportives et culturelles

Description

La construction d'un nouveau hall sportif est évoquée depuis plusieurs années et sa concrétisation devrait prochainement voir le jour. Des contacts ont été pris avec la Fédération Wallonie Bruxelles afin d'envisager un partenariat public/public.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Oui

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Direction générale

Services partenaires

Intervenants externes

Service Public Wallonie



Nom du projet

Construire et développer un site dédié au cyclisme

Objectif stratégique

5. Etre une ville prônant le sport et la culture pour tous, ainsi que le développement de soi notamment par la mise à disposition d'infrastructures de qualité

Objectif opérationnel

1. Développer les infrastructures sportives et culturelles

Description

La première phase de ce projet a été approuvée récemment au Conseil Communal et est en attente de subsides de la Région Wallonne. Outre la réalisation concrète des deux phase de travaux, nous devons également veiller à la bonne gestion du site. Diverses pistes sont à l'étude.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Estimation première phase : 1.378.959,83 € TVAC (56100/723-60) subsidié à 75 % par Infrasports (56100/994-51) et un emprunt (56100/961-51)

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Direction générale

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Créer un skate park

Objectif stratégique

5. Etre une ville prônant le sport et la culture pour tous, ainsi que le développement de soi notamment par la mise à disposition d'infrastructures de qualité

Objectif opérationnel

1. Développer les infrastructures sportives et culturelles

Description

Les jeunes de notre entité ont fait part de leur intérêt pour la création d'un skate park. Afin d'avoir un projet de qualité (tel celui de Tournai), il est important d'opter pour un site et une infrastructure de qualité et pérenne. L'ancien terrain de football de Péronnes est une piste intéressante à étudier.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Direction générale

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Donner une nouvelle destination à l'ancien terrain de foot de Péronnes

Objectif stratégique

5. Etre une ville prônant le sport et la culture pour tous, ainsi que le développement de soi notamment par la mise à disposition d'infrastructures de qualité

Objectif opérationnel

1. Développer les infrastructures sportives et culturelles

Description

L'ancien terrain de football de Péronnes est à l'abandon depuis plusieurs années et est utilisé sporadiquement par les jeunes ou l'une ou l'autre association pour un événement particulier. Il serait dommage de ne pas veiller à lui donner une seconde vie (skate park, agora space, ...).

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Direction générale

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Développer divers ateliers d'apprentissage (ateliers couture, cuisine,...)

Objectif stratégique

5. Etre une ville prônant le sport et la culture pour tous, ainsi que le développement de soi notamment par la mise à disposition d'infrastructures de qualité

Objectif opérationnel

1. Développer les infrastructures sportives et culturelles

Description

Le Plan de cohésion sociale et le Foyer Culturel organisent divers ateliers à destination des jeunes et moins jeunes, jeunes retraités ou non, personnes seules ou âgées. Il est important non seulement de maintenir ces activités mais également d'en créer d'autres répondant aux besoins exprimés par les citoyens. A cet effet, des bâtiments communaux peuvent être mis à disposition.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Enseignement/ PPlan de cohésion sociale

Services partenaires

Intervenants externes

Foyer socioculturel



Nom du projet

Organiser des activités culturelles et sportives décentralisées

Objectif stratégique

5. Etre une ville prônant le sport et la culture pour tous, ainsi que le développement de soi notamment par la mise à disposition d'infrastructures de qualité

Objectif opérationnel

1. Développer les infrastructures sportives et culturelles

Description

Les récentes "Papote au village" organisées par le Foyer Socioculturel ont rencontré un franc succès et démontré l'intérêt marqué par la population de pouvoir avoir accès à des activités culturelles ou sportives décentralisées. Le Foyer Socioculturel a d'ores et déjà intégré cette volonté dans son programme pluriannuel et le plan de cohésion sociale en a également fait l'un de ses objectifs.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Développer les partenariats entre l'ATL et les acteurs de terrain (clubs sportifs, Province de Hainaut, Adeps, ...)

Objectif stratégique

5. Etre une ville prônant le sport et la culture pour tous, ainsi que le développement de soi notamment par la mise à disposition d'infrastructures de qualité

Objectif opérationnel

1. Développer les infrastructures sportives et culturelles

Description

Des partenariats existent déjà tant avec la Province de Hainaut, le centre Adeps que diverses associations sportives pour diverses organisations. L'idée est d'optimiser et d'élargir ces partenariats.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Refaire un petit terrain de foot à la plaine de jeux du Stade

Objectif stratégique

5. Etre une ville prônant le sport et la culture pour tous, ainsi que le développement de soi notamment par la mise à disposition d'infrastructures de qualité

Objectif opérationnel

1. Développer les infrastructures sportives et culturelles

Description

Auparavant, la plain de jeux d'Antoing contenait un petit terrain de foot. Depuis la construction du terrain synthétique, l'alternative du terrain de foot n'existe plus pour des raisons évidentes liées à la protection de cette surface spécifique. Il est dés lors proposé de retracer un petit terrain de foot dans la plaine de jeux avec pose de deux buts.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Réaliser des audits d'accessibilité

Objectif stratégique

5. Etre une ville prônant le sport et la culture pour tous, ainsi que le développement de soi notamment par la mise à disposition d'infrastructures de qualité

Objectif opérationnel

2. Adapter les infrastructures aux personnes en situation de handicap

Description

L'ancien Hôtel de Ville a fait l'objet d'un audit d'accessibilité pour les personnes souffrant d'un handicap. L'objectif est de réaliser le même type d'audit sur tous nos bâtiments principalement ceux qui accueillent le plus de public.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Organiser des séances d'information à destination des jeunes (assuétudes, réseaux sociaux, jobs étudiants, santé, ...)

Objectif stratégique

5. Etre une ville prônant le sport et la culture pour tous, ainsi que le développement de soi notamment par la mise à disposition d'infrastructures de qualité

Objectif opérationnel

3. Sensibiliser et intégrer les jeunes à la citoyenneté et à la vie en communauté

Description

Les jeunes d'aujourd'hui sont régulièrement confrontés à des situations auxquelles ils ne sont pas préparés ou pas suffisamment (consommation de drogue, tabac, réseaux sociaux, ...). L'objectif est d'organiser, via le plan de cohésion sociale, des séances d'information sur ces sujets adaptées selon l'âge.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Soutenir les projets développés par le Conseil des Enfants

Objectif stratégique

5. Etre une ville prônant le sport et la culture pour tous, ainsi que le développement de soi notamment par la mise à disposition d'infrastructures de qualité

Objectif opérationnel

3. Sensibiliser et intégrer les jeunes à la citoyenneté et à la vie en communauté

Description

Le fonctionnement du Conseil Communal des Enfants est désormais bien rôdé. Il est important de soutenir les projets développés par les petits conseillers.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Obtenir l'agrément de centre de vacances en 2020 et le nouveau programme CLE en 2021

Objectif stratégique

5. Etre une ville prônant le sport et la culture pour tous, ainsi que le développement de soi notamment par la mise à disposition d'infrastructures de qualité

Objectif opérationnel

4. Poursuivre le développement de l'accueil temps libre

Description

Chaque année, nos plaines de vacances affichent complet et la qualité de l'encadrement est bien souvent mise en exergue. L'objectif est d'obtenir l'agrément de centre de vacances en 2020 et la mise en oeuvre du nouveau programme CLE en 2021.

Le programme clé permet à la commune de dresser l'état des lieux qualitatif et quantitatif de l'accueil des enfants de 2.5 à 12 ans en dehors des heures scolaires.

Via un recueil d'opinions, nous demandons l'avis des accueillant(e)s, des directeurs d'écoles, des clubs sportifs ou culturels, des parents et des enfants. Ensuite une fois les besoins identifiés, la Commune via la CCA définit alors des objectifs ou des actions concrètes afin de répondre aux besoins révélés par l'état des lieux.

La participation au programme clé permet aux opérateurs de recevoir des subventions de fonctionnement par l'ONE sous certaines conditions.

Pour la commune d'Antoing, cela sera le 4ème programme clé.

Celui-ci comporte les 6 écoles de l'entité ainsi que l'accueil centralisé du mercredi après-midi.

Le programme CLE est donc :

- programme de Coordination Locale pour l'Enfance
- relatif à une zone géographique déterminée (en général la commune)
- mis en œuvre sous l'égide de la commune
- concerté au niveau local,
- ayant reçu un agrément (par l'ONE).

Ce programme CLE reprend donc les besoins révélés par l'état des lieux et des pistes de solutions ou des projets qui sont à réaliser pour tenter d'y remédier.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Obtention de l'agrément et mise en place du nouveau programme CLE

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Jeunesse

Services partenaires



Nom du projet

Organiser un événement annuel "Fête de l'ATL"

Objectif stratégique

5. Etre une ville prônant le sport et la culture pour tous, ainsi que le développement de soi notamment par la mise à disposition d'infrastructures de qualité

Objectif opérationnel

4. Poursuivre le développement de l'accueil temps libre

Description

La qualité de notre service "Accueil Temps Libre" est reconnu. L'objectif du personnel est de mettre en place un événement annuel " Fête de l'ATL".

Par cette organisation, nous aimerions faire découvrir les activités extrascolaires mises en place sur l'entité (sport, culture, stages...).

En l'espace d'une journée, parvenir à regrouper en un seul endroit (stade de foot d'Antoing) les associations sportives, culturelles et autres, pouvoir faire des démonstrations, de l'échange de savoir et pourquoi pas de nouveaux adeptes...

Dans un premier temps, nous organiserons une réunion avec tous les acteurs sportifs et culturels... afin de savoir si ceux-ci sont intéressés par cette organisation et convenir d'une date. Ensuite l'organisation proprement dite commencera mais on se fixe 1 année de préparation.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Jeunesse

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Poursuivre les activités mises en place (place aux enfants, stages de vacances, plaines de vacances, ...)

Objectif stratégique

5. Etre une ville prônant le sport et la culture pour tous, ainsi que le développement de soi notamment par la mise à disposition d'infrastructures de qualité

Objectif opérationnel

4. Poursuivre le développement de l'accueil temps libre

Description

Toutes les activités proposées par l'ATL sont fortement appréciées par la population et les jeunes en particulier. L'objectif est bien évidemment de poursuivre ces activités.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Jeunesse

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Développer les partenariats avec les acteurs de terrain (centre de jeunes, Province de Hainaut, clubs sportifs, bibliothèque, Foyer socioculturel,...)

Objectif stratégique

5. Etre une ville prônant le sport et la culture pour tous, ainsi que le développement de soi notamment par la mise à disposition d'infrastructures de qualité

Objectif opérationnel

4. Poursuivre le développement de l'accueil temps libre

Description

Divers partenariats existent déjà dans le cadre des différentes activités organisées par l'ATL. L'idée est d'élargir ces partenariats et ainsi augmenter la diversité des activités proposées aux jeunes.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Nombre de partenaires
Fréquentation des activités proposées

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Services partenaires

Intervenants externes



Nom du projet

Réaliser une brochure reprenant toutes les activités proposées aux jeunes

Objectif stratégique

5. Etre une ville prônant le sport et la culture pour tous, ainsi que le développement de soi notamment par la mise à disposition d'infrastructures de qualité

Objectif opérationnel

4. Poursuivre le développement de l'accueil temps libre

Description

Les activités proposées aux jeunes étant nombreuses et diversifiées, l'idée est d'éditer annuellement une brochure reprenant l'ensemble des activités proposées.

Volet interne/externe

Externe

Indicateurs

Incidence budgétaire

Estimation

Priorité

Etat d'avancement

Service porteur du projet

Services partenaires

Intervenants externes

Déclaration de politique communale

La déclaration de politique générale conçue par le Collège communal est un programme portant sur la législature. Ce document sera ensuite traduit en objectifs opérationnels via le Plan Stratégique Transversal (PST) qui sera réalisé par Monsieur le Directeur général.

Nos objectifs prioritaires sont déclinés sous 8 thématiques :

1. Ressources humaines et communication

- Maintenir l'emploi dans toutes les structures ;
- Permettre, à l'ensemble du personnel, l'accès aux formations pouvant les aider dans leur vie professionnelle ;
- Etudier le déménagement des services techniques de la Ville ;
- Garantir l'accès du citoyen aux services administratifs ;
- Poursuivre le développement des outils de communication (bulletin communal, site internet, page facebook, applications, ...).

2. Finances, travaux et commerce

- Maintenir l'équilibre budgétaire par une gestion prudente et responsable et en respectant les règles imposées ;
- Maintenir les taxes à leur niveau actuel ;
- Créer un budget participatif annuel afin que les citoyens puissent devenir acteurs directs de l'avenir de notre entité ;
- Poursuivre la politique de suppression des SAR (Sites à réaménager) ;
- Entretenir les voiries communales via le FRIC (Fonds Régional pour les Investissements Communaux), les appels à projets et des fonds propres ;
- Réaliser un cadastre des voiries communales (avec l'aide du Hainaut Ingénierie Technique) ;
- Mettre des surfaces commerciales à disposition avec loyers modérés ;
- Promouvoir l'installation de marchés décentralisés.

3. Sécurité publique et cadre de vie

- Trouver un nouveau bâtiment pour notre police locale ;
- Poursuivre l'installation de caméras de surveillance ;
- Garantir la sécurité de notre population ;

- Intégrer la mobilité dans chaque nouveau projet ;
- Accentuer la politique de répression contre les incivilités ;
- Poursuivre la politique de prévention des déchets (en collaboration avec IPALLE) ;
- Maintenir le fonctionnement des comités d'accompagnements.

4. Sport, festivités, tourisme et jumelages

- Construire un hall sportif et améliorer la collaboration avec les clubs sportifs ;
- Construire une piste BMX, VTT et X-Trail ;
- Maintenir les aides matérielles au tissu associatif de notre entité ;
- Développer notre partenariat avec l'ASBL Tourisme de l'intercommunale IDETA ;
- Accompagner le projet du MASTER PLAN ;
- Continuer le développement du projet « Triangle Blanc » à Calonne ;
- Développer des projets sportifs avec les villes jumelées.

5. La politique sociale et le logement

- Participer à un 3^e Plan de Cohésion Sociale (PCS) ;
- Aider à maintenir une offre de médecine générale en adéquation avec notre territoire ;
- Végétaliser les cimetières afin de les conformer à la législation « Zéro phyto » ;
- Agrandir le cimetière de Bruyelle ;
- Continuer à soutenir financièrement le Foyer Socioculturel et la bibliothèque afin de les aider à assurer leurs missions ;
- Poursuivre la promotion de l'art dans la ville et les villages ;
- Mettre à disposition l'ancien Hôtel de Ville pour des expositions d'artistes locaux ;
- Soutenir la Commission Communale Consultative de la Personne Handicapée et le Conseil Consultatif des Aînés dans la réalisation de leurs projets ;
- Optimiser la gestion du parc de logement public ;
- Poursuivre la lutte contre les marchands de sommeil et les problèmes d'insalubrité des logements.

6. Petite enfance, enseignement et jeunesse

- Optimiser le développement de la future crèche ;
- Développer les infrastructures scolaires qui le nécessitent ;
- Poursuivre le développement des activités extrascolaires ;
- Poursuivre l'initiation aux langues dans les établissements scolaires ;
- Sensibiliser les enfants à la citoyenneté et au respect ;
- Déplacer le Centre de Jeunes d'Antoing (CJA) dans les locaux de l'ancienne gendarmerie et renforcer les liens entre tous les acteurs actifs dans le milieu de la jeunesse ;
- Développer des espaces de jeux dans les villages.

7. Développement local et transition énergétique

- Poursuivre l'opération de développement rural ;
- Concrétiser la Delta Zone (en partenariat avec IDETA) ;
- Aménager les quartiers de la Marlière et de la Pêcherie ;
- Mettre en place un programme de rénovation et d'entretien du parc de logements publics existants (ex : chauffage électrique en chauffage au gaz) ;
- Diminuer la consommation énergétique des bâtiments communaux, via Rénowatt et le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) ;
- Favoriser les investissements citoyens dans la réduction des consommations d'énergie ;
- Poursuivre la lutte contre les inondations en collaboration avec les agriculteurs, le PNPE et la cellule Gyser.

8. Synergies avec le CPAS

- Soutenir le CPAS via les filières de recyclage intégrant un volet de réinsertion socioprofessionnelle (recyclerie, atelier de réparations de vélos, atelier de seconde main) ;
- Continuer à développer la réinsertion socio-professionnelle au sein de la Ville via la mise à disposition d'articles 60 provenant du CPAS.

Profil Socio-Démographique

ANTOING

Code INS	57003
Code Cluster	W11
Cluster Socio-économique	Communes urbanisées à faibles revenus et déprise économique
Arrondissement	Arrondissement de Tournai-Mouscron
Province	Hainaut
Région	Wallonie

Avant-propos

1. Indicateurs démographiques - niveau de vieillissement
2. Perspectives démographiques
3. Indicateurs socio-économiques liées au vieillissement
4. Santé & assistance sociale - offres services et d'infrastructures de soins

Annexes

- Composition des clusters socio-économiques

Avant-propos

Madame, Monsieur,

Le vieillissement progressif de la population est une tendance de fond qui marquera profondément la structure et le fonctionnement de notre société dans les décennies à venir. De plus en plus pris en compte, voire figurant à l'avant-plan des grandes politiques budgétaires, économiques et sociales, de la recherche, des media, jusqu'aux stratégies commerciales des entreprises de distribution et de services, le thème du vieillissement de la population s'inscrit désormais systématiquement dans toutes les réflexions d'avenir.

Les pouvoirs publics sont particulièrement concernés par cette tendance. En 2005, déjà, une étude économique de l'OCDE relative à la Belgique, titrait : « Un défi pour les pouvoirs publics : se préparer au vieillissement démographique ».

Les communes et les C.P.A.S., en tant que pouvoirs publics les plus proches du citoyen, sont en première ligne pour gérer, au moyen d'une offre de services, les implications sociétales que génèrent une population âgée en forte croissance. Des politiques de renforcement du tissu social à la problématique du logement et de la mobilité, en passant par l'éventail de services sociaux et d'institutions de soins, les pouvoirs locaux seront aux premières loges dans l'orchestration de la « réponse » publique à la problématique du vieillissement.

Outre le vieillissement de la population, certaines grandes villes sont également confrontées à une forte croissance démographique qui nécessite de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance et une augmentation des infrastructures scolaires.

L'enjeu est de taille. En effet, comment appréhender, dans toutes ses facettes, l'enjeu que représente les évolutions démographiques de la population pour la commune et le C.P.A.S. et déterminer les grands axes de la politique locale pour les législatures à venir ? Comment articuler le développement différencié, voire plus étoffé, du service à la population tout en assurant les équilibres financiers nécessaires à une saine gestion publique, et ce dans un contexte budgétaire difficile ?

Ce Profil Socio-Démographique a pour ambition d'éclairer la problématique démographique et sociale de votre commune au moyen d'une série de statistiques consacrées à la structure de la population et à ses perspectives d'évolution, à l'offre de services aux personnes âgées, en passant par le degré d'activité de la population, ses revenus et la dynamique immobilière. Le positionnement de votre commune par rapport à des moyennes de référence pertinentes contribue au caractère novateur de cette analyse.

Avec ce Profil Socio-Démographique, Belfius Banque sort quelque peu de son créneau habituel des études strictement financières. En effet, au vu de l'enjeu du vieillissement de la population et de ses incidences futures sur les finances de votre administration, il nous a semblé particulièrement opportun d'investir dans cette recherche et de vous présenter un cadre de référence pour l'affinement de votre politique relative aux seniors.

Cette analyse unique en Belgique illustre parfaitement notre volonté de maintenir le service aux pouvoirs locaux au cœur des préoccupations de Belfius Banque, ainsi que notre engagement à rester votre partenaire financier de référence.

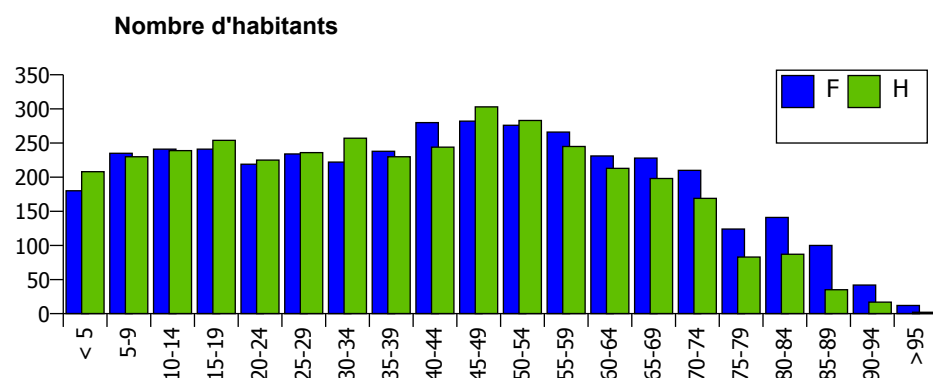
Dirk Gyselinck.
Membre du Comité de Direction de Belfius Banque.

1. Indicateurs démographiques - niveau de vieillissement de la population *

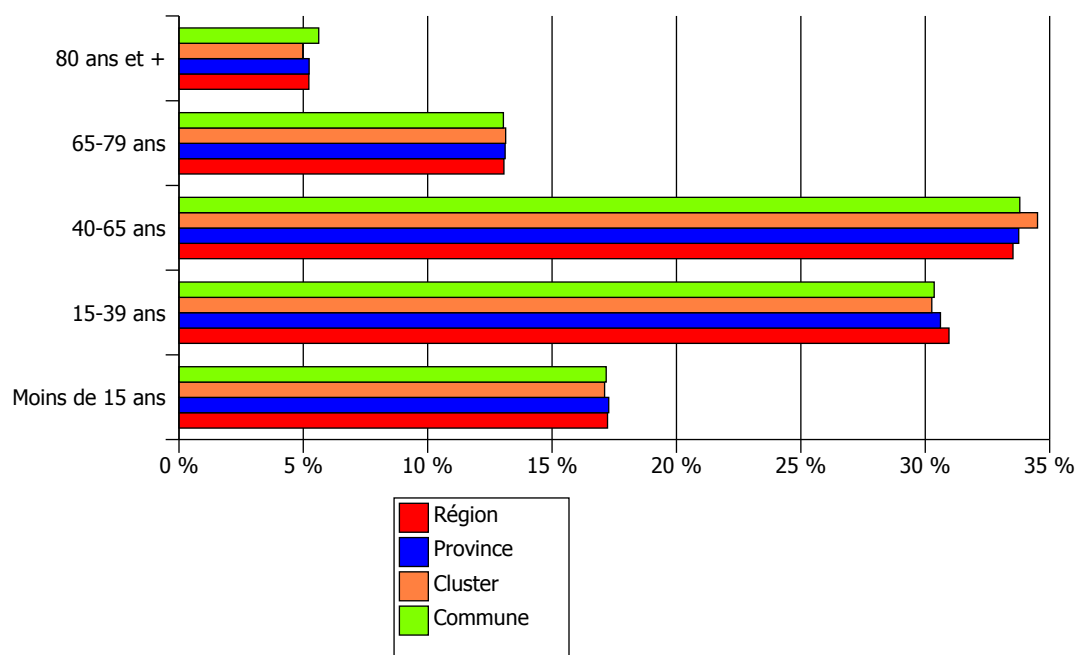
1.1. Structure démographique

Population 2018

ANTOING	Femme	%	Homme	%	Total	en %
Moins de 15 ans	656	49,2 %	677	50,8 %	1.333	17,2 %
15-39 ans	1.154	49,0 %	1.202	51,0 %	2.356	30,4 %
40-65 ans	1.335	50,9 %	1.288	49,1 %	2.623	33,8 %
65-79 ans	562	55,5 %	450	44,5 %	1.012	13,0 %
80 ans et +	295	67,7 %	141	32,3 %	436	5,6 %
Total	4.002	51,6 %	3.758	48,4 %	7.760	100,0%



Structure par âge - Comparaison : population 2018

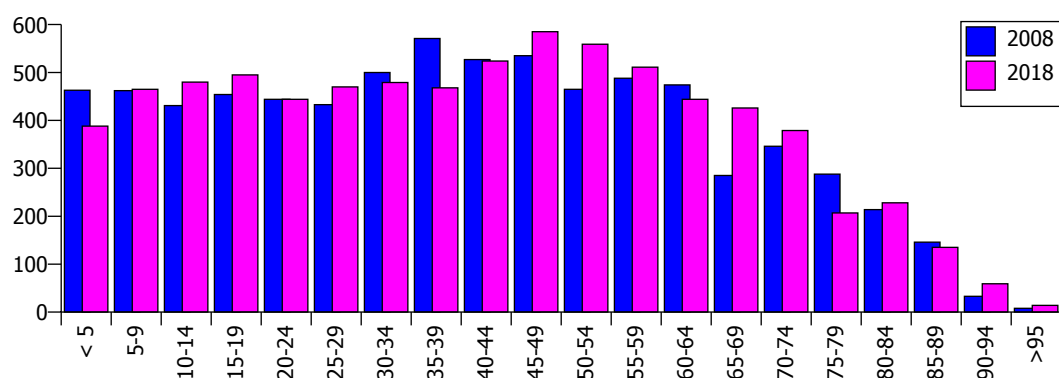


1.2. Evolution démographique : 2008-2018

Evolution de la population totale

ANTOING	2008	2018	Variat° abs	Variat° %
Moins de 15 ans	1.356	1.333	-23	-1,7 %
15-39 ans	2.402	2.356	-46	-1,9 %
40-65 ans	2.489	2.623	134	5,4 %
65-79 ans	919	1.012	93	10,1 %
80 ans et +	401	436	35	8,7 %
Total	7.567	7.760	193	2,6 %

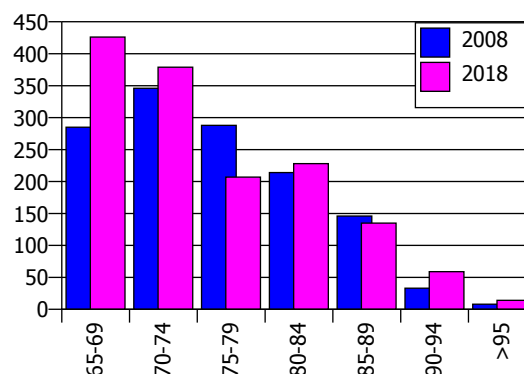
Nombre d'habitants



Evolution de la population de plus de 65 ans

ANTOING

	2008	2018	Var. abs.	Var. %
65-69	285	426	141	49,5 %
70-74	346	379	33	9,5 %
75-79	288	207	-81	-28,1 %
80-84	214	228	14	6,5 %
85-89	146	135	-11	-7,5 %
90-94	33	59	26	78,8 %
>95	8	14	6	75,0 %
Total > 65 ans	1.320	1.448	128	9,7 %



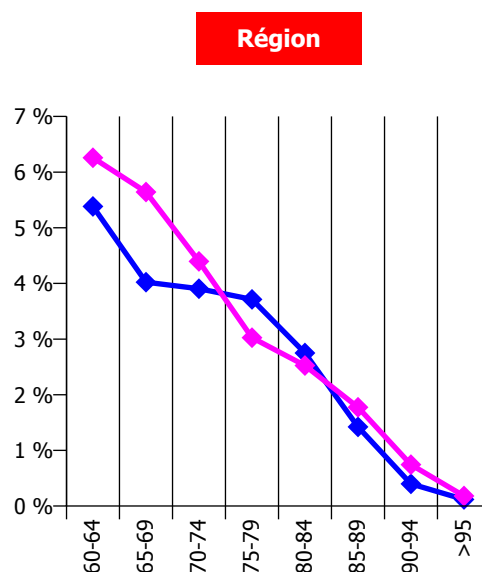
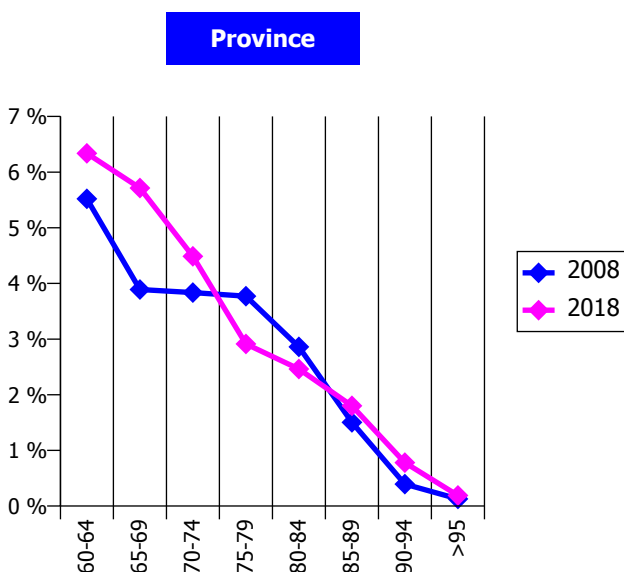
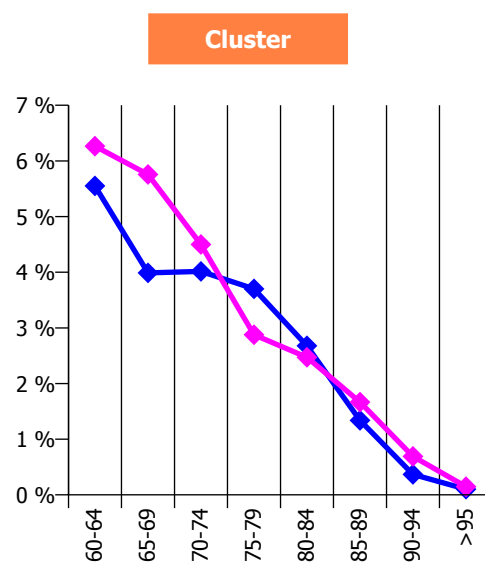
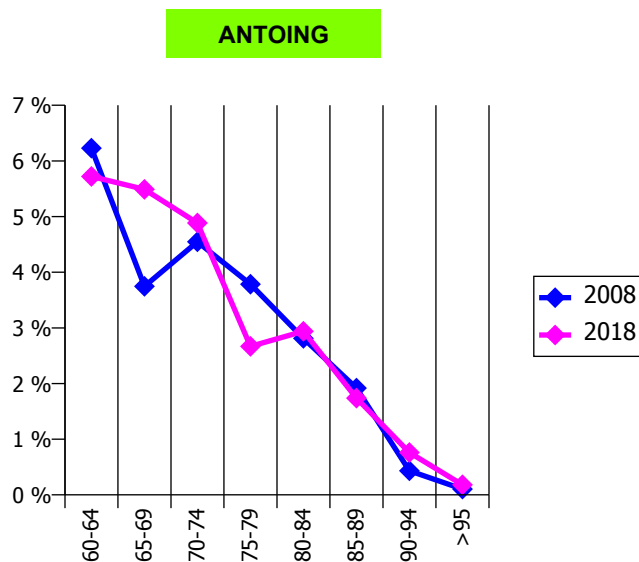
Le vieillissement de la population : une tendance fondamentale

À l'instar de la plupart des pays développés, la Belgique se trouve en pleine phase de transition démographique, combinant une diminution du taux de fécondité à une augmentation considérable de l'espérance de vie. Les nouvelles prévisions démographiques du Bureau fédéral du plan font état d'une croissance de la population belge de 10,6 millions en 2007 à 12,6 millions en 2060 (+ 19,6 %), mais également d'un glissement de la concentration de la population vers les catégories d'âge plus élevées (avec un part de 26,3 % pour les personnes de 65 ans et plus).

Evolution de la population de + de 60 ans - comparaison

En % de la population totale

	ANTOING		Cluster		Province		Région	
	2008	2018	2008	2018	2008	2018	2008	2018
60-64	6,2 %	5,7 %	5,6 %	6,3 %	5,5 %	6,3 %	5,4 %	6,3 %
65-69	3,7 %	5,5 %	4,0 %	5,8 %	3,9 %	5,7 %	4,0 %	5,6 %
70-74	4,5 %	4,9 %	4,0 %	4,5 %	3,8 %	4,5 %	3,9 %	4,4 %
75-79	3,8 %	2,7 %	3,7 %	2,9 %	3,8 %	2,9 %	3,7 %	3,0 %
80-84	2,8 %	2,9 %	2,7 %	2,5 %	2,9 %	2,5 %	2,8 %	2,5 %
85-89	1,9 %	1,7 %	1,3 %	1,7 %	1,5 %	1,8 %	1,4 %	1,8 %
90-94	0,4 %	0,8 %	0,4 %	0,7 %	0,4 %	0,8 %	0,4 %	0,7 %
>95	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %
Pop > 60	23,6 %	24,4 %	21,7 %	24,4 %	21,9 %	24,7 %	21,7 %	24,5 %



Evolution comparative des coefficients démographiques : 2008-2018

Vieillessement	ANTOING	Cluster	Province	Région
2008	97,3 %	90,3 %	93,7 %	92,8 %
2018	108,6 %	105,8 %	106,2 %	106,1 %
Différence 2008-18	11,3 %	15,6 %	12,5 %	13,4 %

Dépendance				
2008	54,7 %	52,2 %	51,6 %	51,8 %
2018	55,9 %	54,4 %	55,3 %	55,1 %
Différence 2008-18	1,1 %	2,2 %	3,7 %	3,3 %

Dépendance âgés				
2008	27,0 %	24,8 %	25,0 %	24,9 %
2018	29,1 %	28,0 %	28,5 %	28,4 %
Différence 2008-18	2,1 %	3,2 %	3,5 %	3,4 %

Vieillessement actifs pot.				
2008	103,6 %	111,3 %	106,2 %	105,3 %
2018	111,3 %	114,1 %	110,3 %	108,3 %
Différence 2008-18	7,7 %	2,8 %	4,0 %	3,0 %

Intensité du vieillissement				
2008	30,4 %	27,7 %	29,8 %	28,7 %
2018	30,1 %	27,5 %	28,5 %	28,6 %
Différence 2008-18	-0,3 %	-0,2 %	-1,3 %	-0,2 %

Principaux indicateurs de structure démographique : définition *

Coefficient de vieillissement	Ce coefficient représente la part des plus âgés (65 ans et plus) par rapport à celle des plus jeunes (moins de 15 ans). Il est exprimé en pourcentage.
Coefficient de dépendance	Ce coefficient s'obtient en divisant la population se trouvant dans les tranches d'âge les plus dépendantes (moins de 15 ans, 65 ans et plus) par la population la plus susceptible d'exercer une activité professionnelle (15 à 64 ans). Il est exprimé en pourcentage.
Coefficient de dépendance des âgés	Il s'agit de la partie du coefficient de dépendance qui ne concerne que les 65 ans et plus. Il est exprimé en pourcentage.
Coefficient de vieillissement des actifs potentiels	Si l'on sépare les actifs potentiels (les 15-64 ans) en deux groupes d'âges de 25 ans, ce coefficient mesure la proportion des plus âgés d'entre eux (40-64 ans) par rapport au plus jeunes (15-39 ans). Il est exprimé en pourcentage.
Coefficient d'intensité du vieillissement	Ce coefficient représente, au sein des âgés (65 ans et plus), le pourcentage des plus âgés d'entre eux (80 ans et plus).

Evolution démographique - Composantes *

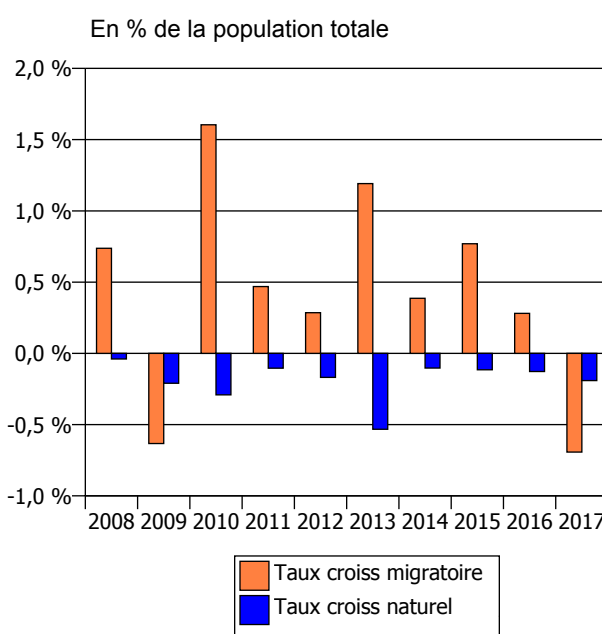
Evolution démographique au niveau communal

L'analyse démographique, généralement traitée au niveau macroéconomique, présente toutefois un grand intérêt au niveau local. La commune est en effet l'unité spatiale qui maximise les différences démographiques et où l'évolution peut connaître les plus grandes fluctuations au cours d'une période considérée.

L'évolution de la population au cours d'une période considérée résulte à la fois d'une composante naturelle (c-à-d l'écart entre les naissances et les décès) et d'une composante migratoire (c-à-d de l'écart entre les arrivées et les départs). Ces deux composantes peuvent être alternativement ou simultanément positives ou négatives d'une année à l'autre.

Commune : **ANTOING**

Année	Population au 1/1	Solde naturel	Solde migratoire	Variat° populat°
2008	7.567	-3	56	53
2009	7.620	-16	-48	-64
2010	7.556	-22	122	100
2011	7.656	-8	36	28
2012	7.684	-13	22	9
2013	7.693	-41	92	51
2014	7.744	-8	30	22
2015	7.766	-9	60	51
2016	7.817	-10	22	12
2017	7.829	-15	-54	-69
2008-2017		-145	338	193



Pour la majorité des communes (+/-80%), le rôle du bilan migratoire est toutefois plus déterminant que celui du bilan naturel. Les grandes agglomérations du pays (les communes bruxelloises exceptées, car soutenue par une forte immigration internationale), et les communes très rurales présentent un bilan démographique le plus souvent négatif. A contrario, les communes périurbaines, de nombreuses communes frontalières et les communes touristiques (notamment sous l'influence de l'installation de pensionnés) connaissent une évolution démographique positive.

Evolution comparative (taux de croissance 2008-2017 en % de la population)

2008-2017	Solde naturel	Solde migratoire	Taux croiss. tot
ANTOING	-1,89 %	4,40 %	2,52 %
Cluster	-0,06 %	4,32 %	4,27 %
Province	-0,28 %	3,43 %	3,15 %
Région	0,41 %	4,32 %	4,73 %

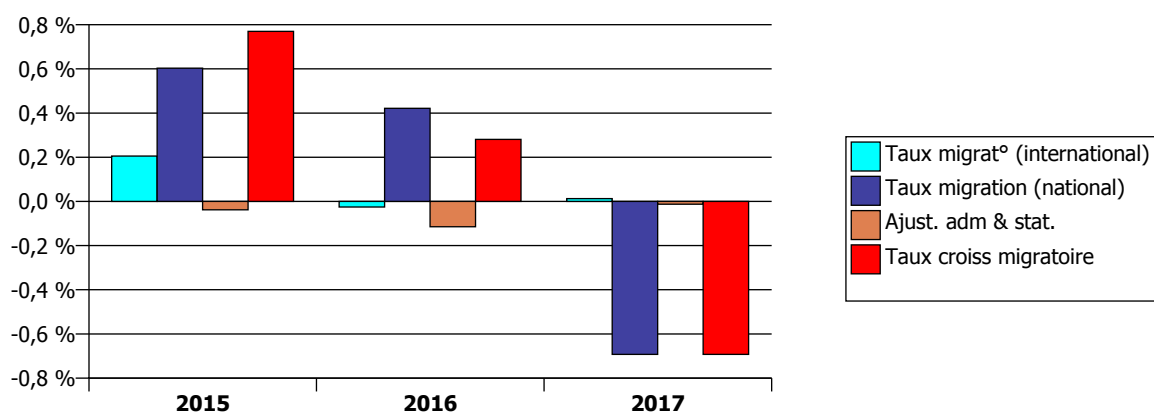
* Source : sur base des statistiques du SPF Economie - DGSIE

Evolution des composantes migratoires

ANTOING

	Immigrations internationales	Emigrations internationales	Solde migratoire (international)	Solde migratoire (national)	Adaptat° admin. & ajust. stat.	Solde migratoire total
2013	31	36	-5	97	0	92
2014	21	24	-3	47	-14	30
2015	47	31	16	47	-3	60
2016	37	39	-2	33	-9	22
2017	26	25	1	-54	-1	-54
Total	162	155	7	170	-27	150

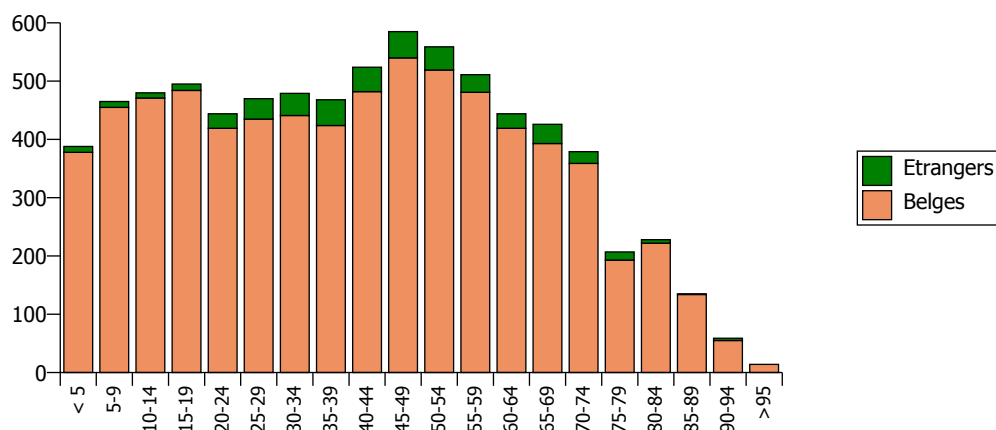
Taux de croissance des composantes migratoires (en % population)



Part de la population belge et étrangère

% Pop. étrangère	ANTOING	Cluster	Province	Région
2008	4,81 %	8,56 %	11,15 %	9,30 %
2018	5,70 %	8,93 %	11,95 %	10,19 %
Différence 2008-18	0,89 %	0,37 %	0,79 %	0,88 %

Répartition de la population belge et étrangère par catégories d'âge (2018)



Autres indicateurs d'évolution et de structure démographique

Taux natalité	ANTOING	Cluster	Province	Région
2008	1,10 %	1,10 %	1,17 %	1,17 %
2017	0,92 %	1,00 %	1,02 %	1,02 %
Moyenne 2008-17	1,05 %	1,05 %	1,10 %	1,10 %

Taux mortalité	ANTOING	Cluster	Province	Région
2008	1,14 %	1,06 %	1,15 %	1,08 %
2017	1,11 %	1,05 %	1,10 %	1,05 %
Moyenne 2008-2017	1,24 %	1,05 %	1,13 %	1,06 %

Rap. masculinité	ANTOING	Cluster	Province	Région
2008	95,58 %	93,55 %	92,67 %	93,81 %
2018	93,90 %	95,90 %	94,64 %	95,47 %
Evolut° 2008-18	-1,68 %	2,36 %	1,96 %	1,65 %

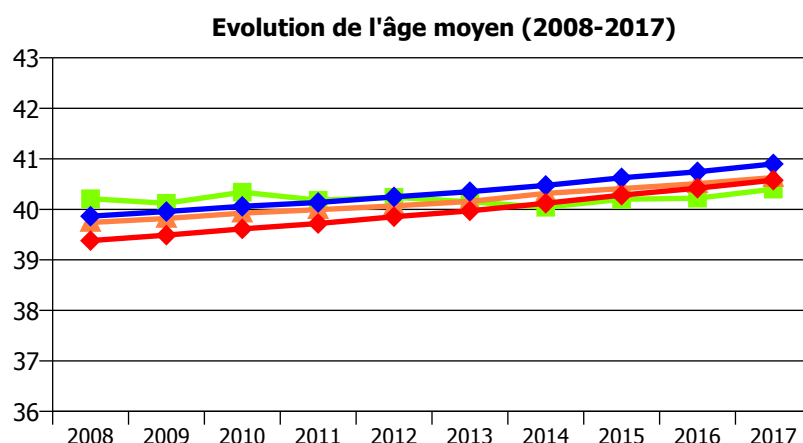
L'évolution naturelle de la population (soit le solde naturel) est elle-même influencée par le taux de natalité et de mortalité soit respectivement le nombre de naissances et le nombre de décès enregistré au cours d'une année rapporté à la population totale. La répartition de la population selon l'âge exerce évidemment une influence déterminante sur le mouvement naturel.

Enfin, le rapport de masculinité s'obtient en divisant le nombre d'hommes par le nombre de femmes. Ce rapport évolue également avec l'âge. Il est supérieur à 100% à la naissance et pour les tranches d'âges les plus jeunes ; les naissances de garçons étant en moyenne supérieure aux filles. Il est par contre inférieur à 100% pour les tranches d'âge les plus élevées, l'espérance de vie étant sensiblement plus élevée pour les femmes que pour les hommes. Au total, les deux phénomènes ont tendance à se compenser de sorte que le rapport de masculinité est généralement proche de 100% pour l'ensemble de la population. Avec le vieillissement de la population, et la sur-représentation des femmes dans les catégories d'âge les plus élevées, ce rapport tend nettement à descendre sous les 100%.

Age moyen

Notion purement arithmétique calculée à partir des effectifs classés par année de naissance de la population considérée.

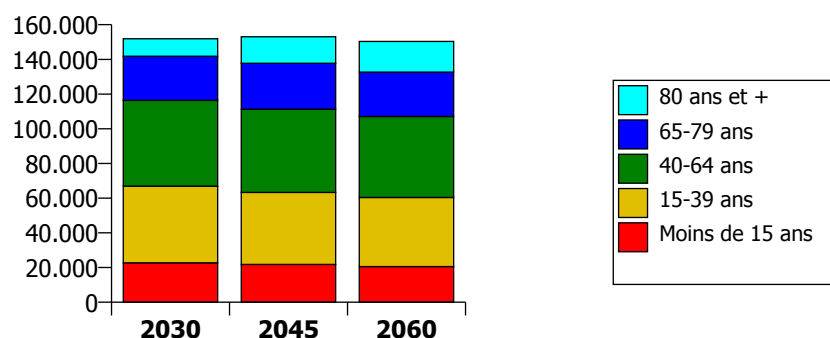
Age moyen	ANTOING	Cluster	Province	Région
2008	40,2	39,7	39,9	39,4
2017	40,4	40,6	40,9	40,6
Evolution (en année)	0,2	0,9	1,0	1,2



2.1 Prévisions à long terme (2015-2060) au niveau de l'arrondissement *

Le bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique, en collaboration avec un Comité scientifique d'accompagnement, ont publié en mai 2008 une nouvelle édition des perspectives démographiques. Elles couvrent la période 2015-2060 et les résultats sont disponibles au niveau de l'arrondissement.

Arrondissement de Tournai-Mouscron



Evolution comparative de la structure par âge 2016-2060

Taux de croissance de la population (2016-2060) par catégories d'âge

	Arrond.	Province	Région
Moins de 15 ans	-14,7 %	4,6 %	10,4 %
15-39 ans	-11,1 %	3,6 %	8,1 %
40-64 ans	-8,3 %	-5,1 %	-0,3 %
65-79 ans	35,4 %	32,6 %	39,8 %
80 ans et +	108,4 %	100,9 %	113,5 %
Population Tot.	2,1 %	9,6 %	15,2 %

Evolution des catégories d'âge (en % de la population totale)

		2030	2045	2060
Moins de 15 ans	Arrond.	15,0 %	14,2 %	13,7 %
	Province	17,0 %	16,8 %	16,7 %
	Région	17,2 %	16,7 %	16,7 %
15-39 ans	Arrond.	29,1 %	27,1 %	26,5 %
	Province	29,8 %	29,1 %	29,0 %
	Région	29,9 %	29,3 %	29,1 %
40-64 ans	Arrond.	32,5 %	31,4 %	31,1 %
	Province	31,1 %	29,8 %	29,4 %
	Région	30,9 %	29,8 %	29,2 %
65-79 ans	Arrond.	16,7 %	17,3 %	17,0 %
	Province	15,9 %	15,4 %	15,2 %
	Région	15,8 %	15,2 %	15,3 %
80 ans et +	Arrond.	6,7 %	10,0 %	11,7 %
	Province	6,1 %	8,8 %	9,7 %
	Région	6,1 %	9,0 %	9,7 %

Evolution des indicateurs de vieillissement

Vieillessement	Arrondissement	Province	Région
2030	156,4 %	129,0 %	128,0 %
2045	191,6 %	144,0 %	144,5 %
2060	210,8 %	148,8 %	149,5 %

Dépendance			
2030	62,2 %	64,0 %	64,3 %
2045	71,0 %	69,8 %	69,2 %
2060	73,7 %	71,4 %	71,5 %

Dépendance des âgés			
2030	37,9 %	36,1 %	36,1 %
2045	46,6 %	41,2 %	40,9 %
2060	50,0 %	42,7 %	42,8 %

Vieillessement actifs pot.			
2030	111,7 %	104,3 %	103,3 %
2045	115,7 %	102,2 %	101,7 %
2060	117,2 %	101,5 %	100,5 %

Intensité du vieill.			
2030	28,5 %	27,7 %	27,9 %
2045	36,7 %	36,4 %	37,2 %
2060	40,8 %	38,9 %	38,8 %

Perspectives démographiques 2015-2060 du Bureau du Plan et du SPF Economie

Les perspectives de population 2015-2060 ont pour point de départ les observations au 1er janvier 2015. Elles couvrent 45 années de simulation jusqu'en 2060. Elles sont élaborées par arrondissement, âge, sexe et essentiellement deux groupes de nationalité.

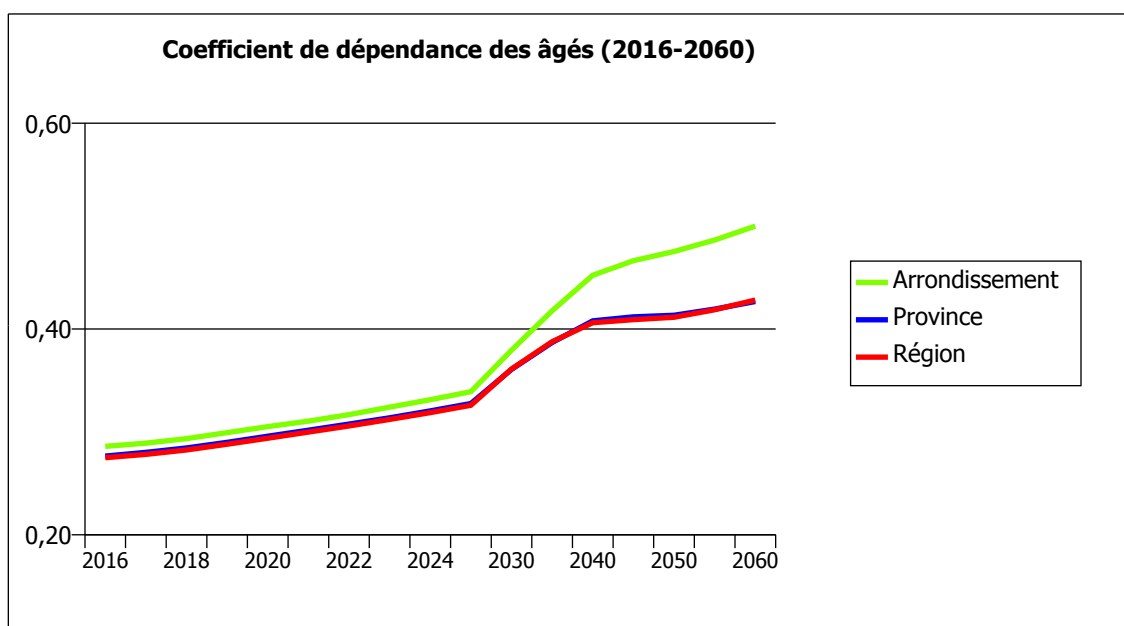
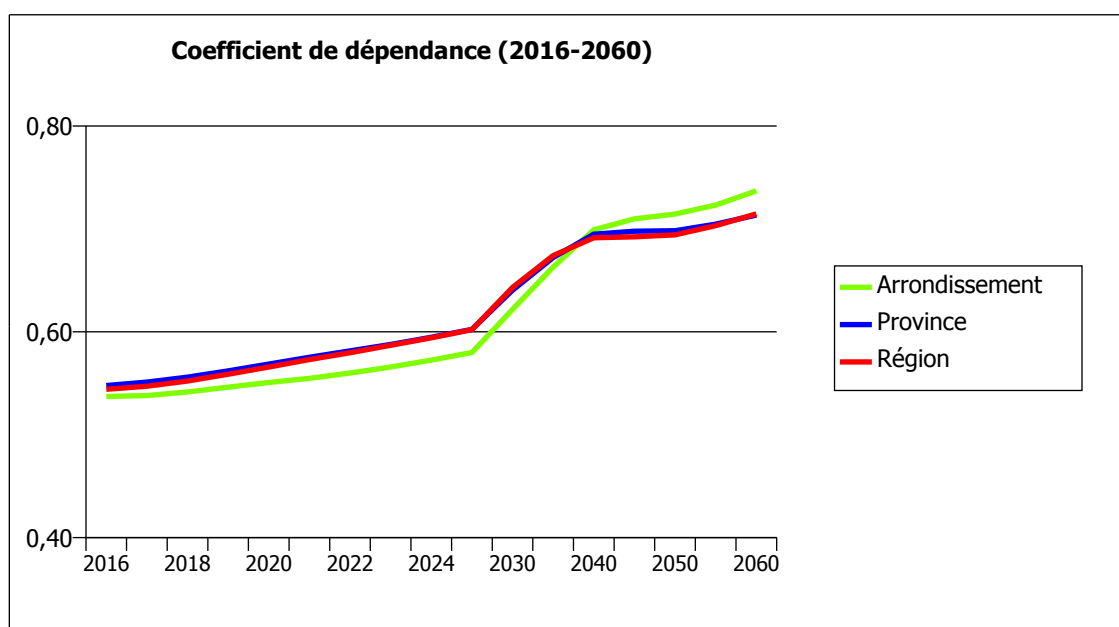
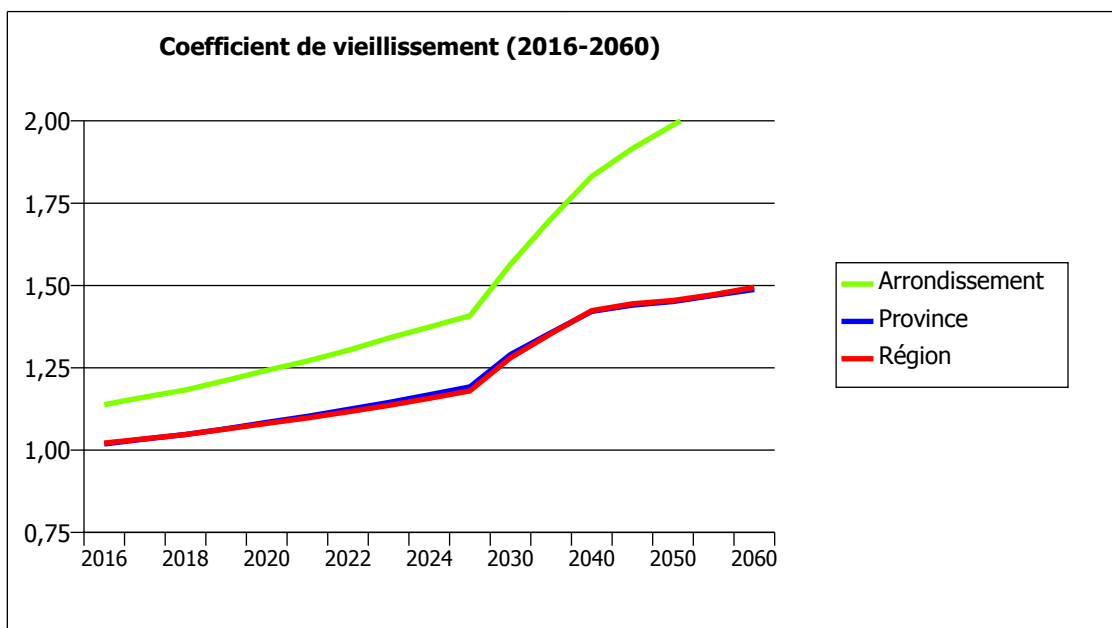
Par rapport aux perspectives de population de 2001, les hypothèses de base relatives à la fécondité, à la mortalité et aux migrations ont en particulier été revues.

La baisse de la mortalité se poursuit à tous les âges tandis que l'indicateur conjoncturel de fécondité (ou nombre moyen d'enfants par femme) se stabiliserait au niveau de 1,77 enfant par femme en 2060, après une légère poursuite de la croissance observée ces dernières années. Enfin, les hypothèses relatives aux migrations internationales ont été fondamentalement revues en tenant compte de la croissance des flux moyens d'immigration observée ces trois dernières années.

Si la plus haute fécondité et la plus forte immigration nette contribue à ralentir quelque peu le processus de vieillissement par rapport aux projections antérieures, il n'empêche que les indicateurs démographiques traduisent un net vieillissement de la population d'ici 2060.

Cette évolution est toutefois assez contrastée selon les régions. C'est principalement la région de Bruxelles-capitale, principale porte d'entrée de la migration internationale, qui se démarque du reste du pays. A titre d'exemple, le coefficient de dépendance des âgés y serait de 38,51 en 2060, valeur à comparer à celle de 44,71 pour la Wallonie et à 48,72 pour la Flandre où le vieillissement de la population y serait le plus prononcé.

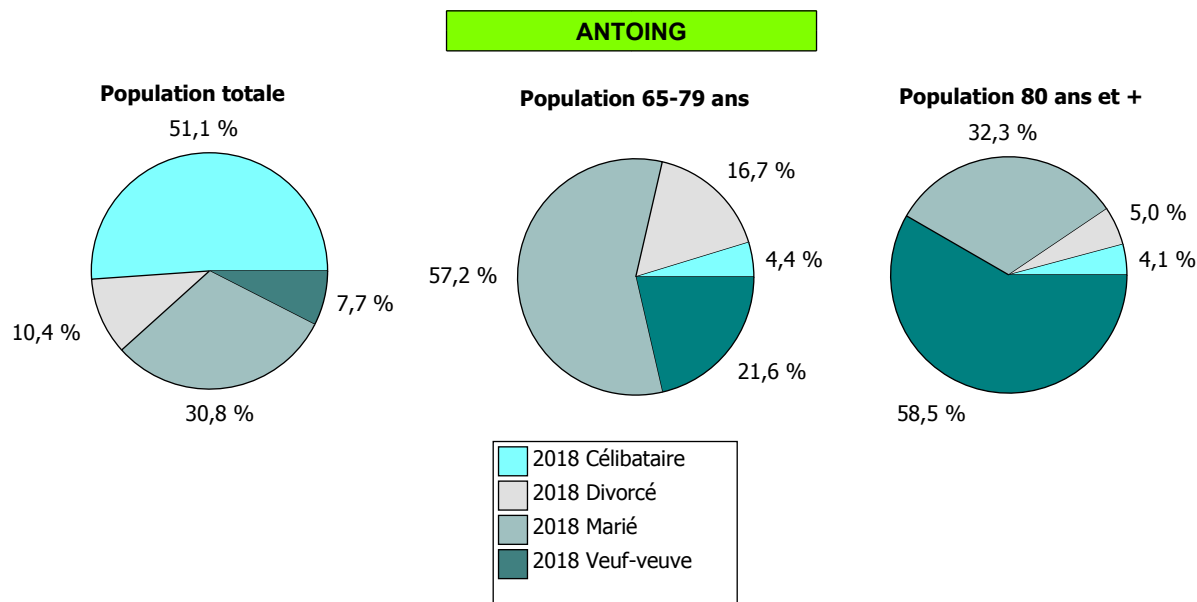
Pour plus d'info : voir site du Bureau Fédéral du Plan : www.plan.be « Perspectives démographiques 2015-2060 » édité par le Bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie.



3. Indicateurs socio-économiques liés au vieillissement

3.1. Etat civil - position économique

Etat civil en fonction de l'âge (2018)



Nbr pers. veufs/veuves	Sexe	ANTOING		Cluster	Province	Région
65-79 ans	Femme	186	2,2 %	2,0 %	2,1 %	1,9 %
	Homme	33	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
	Total	219	2,7 %	2,6 %	2,6 %	2,4 %
80 ans et +	Femme	215	2,7 %	2,3 %	2,6 %	2,4 %
	Homme	40	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
	Total	255	3,2 %	2,8 %	3,1 %	2,9 %
Total veufs > 65 ans	Total général	474	5,9 %	5,4 %	5,7 %	5,4 %

Nombre et taille moyenne des ménages

Nombre moyen de ménages	ANTOING
2011	3.282
2018	3.355
Evolution 2011-2018	73
Evolution en % (p/r à 2011)	2,22 %

Taille moyenne des ménages	ANTOING	Cluster	Province	Région
2011	2,33	2,37	2,30	2,32
2018	2,31	2,33	2,29	2,30

Source : SPF Economie - DGSIE

Position socio-économique (2016)

ANTOING	Femme	Homme	Total	en %
Population active occupée	1.423	1.581	3.004	38,5 %
Population active non occupée	190	200	390	5,0 %
Population non active	2.418	1.985	4.403	56,5 %
Population totale	4.031	3.766	7.797	100,0 %

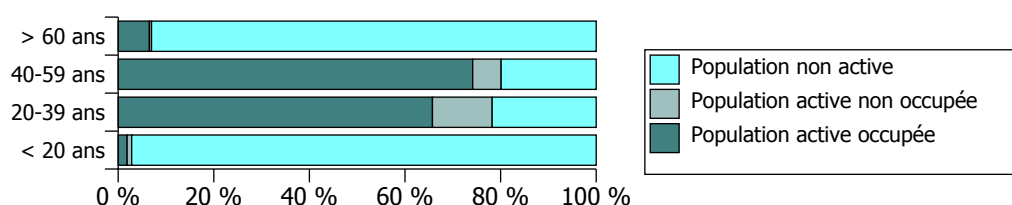
Source : WSE

Position socio-économique

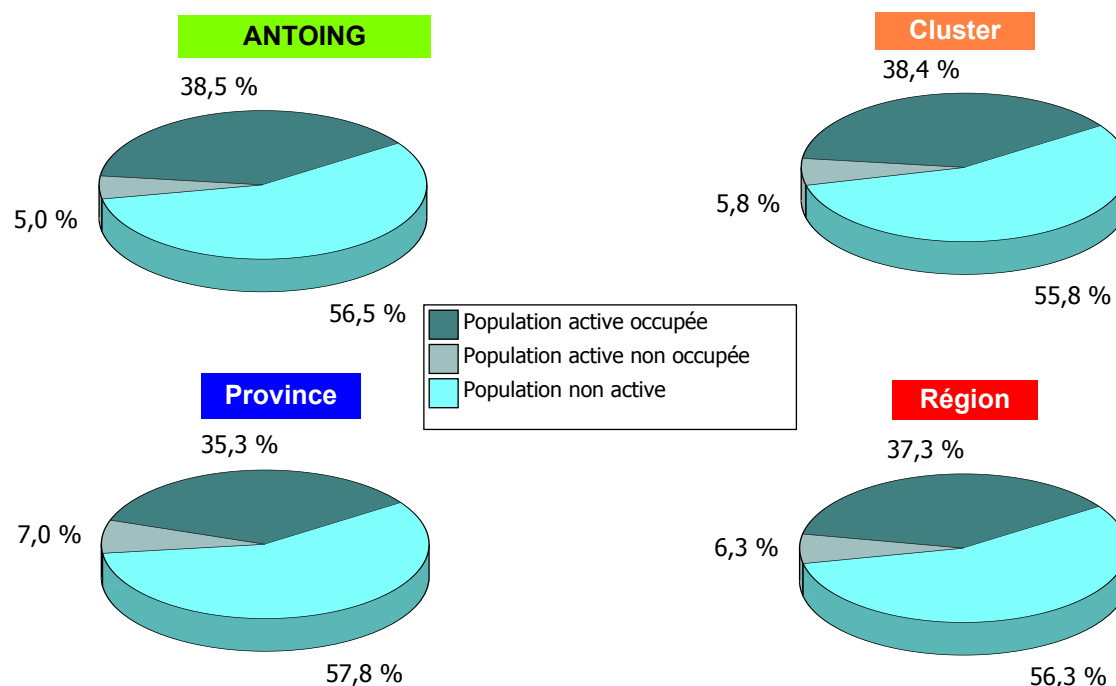
Population active occupée :
Les personnes qui travaillent. Calcul de la somme des employés et indépendants, corrigés pour ceux qui travaillent dans les deux systèmes.

Population active non-occupée :
Les personnes qui n'ont aucun travail, mais sont à la recherche active d'un travail et immédiatement disponibles. Ils sont chiffrés sur base des statistiques régionales (Forem, Actiris, VDAB) et groupés par l'office national de l'emploi.

Population non active :
La population non active regroupe les personnes qui n'ont aucun travail, ne sont pas à la recherche et/ou ne sont pas disponibles.



Comparaison de la structure de la population active / inactive



Taux d'activité - taux de chômage (par catégories d'âge)

	ANTOING	Cluster	Province	Région
Taux d'activité	68,2 %	68,1 %	65,4 %	67,5 %
45-49 ans	82,9 %	83,2 %	79,7 %	82,5 %
50-54 ans	76,6 %	78,7 %	75,7 %	79,2 %
55-59 ans	69,7 %	71,4 %	68,4 %	72,0 %
60-64 ans	29,5 %	32,0 %	30,6 %	34,5 %

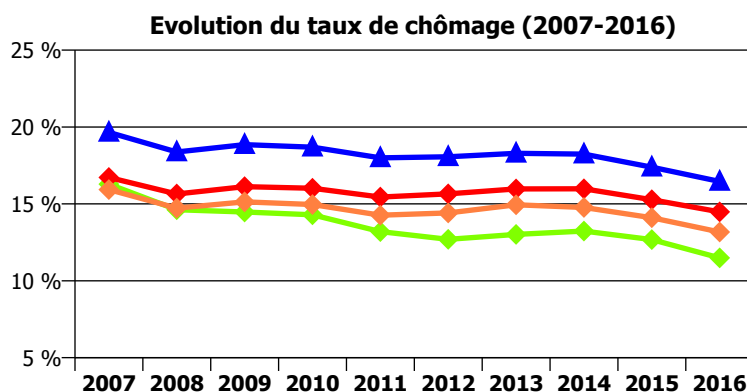
Taux d'activité :

Représente les "forces de travail" (personnes actives occupées et personnes actives non-occupées) en pourcentage de la population de 15 à 64 ans (donc de la population en âge de travailler).

Taux de chômage :

Représente les chômeurs (=population active non-occupée) en pourcentage des forces de travail (= population active occupée et non occupée)

	ANTOING	Cluster	Province	Région
Taux de chômage	11,5 %	13,2 %	16,5 %	14,5 %
18-19 ans	42,9 %	37,6 %	42,5 %	36,9 %
20-24 ans	31,7 %	31,7 %	37,9 %	33,8 %
25-29 ans	16,7 %	16,9 %	22,0 %	19,2 %
30-34 ans	11,8 %	11,7 %	16,0 %	13,8 %
35-39 ans	9,0 %	9,5 %	12,9 %	11,3 %



Source : WSE

Structure de la population non occupée et pensionnée (2016)

	ANTOING	Cluster	Province	Région
Bénéficiaire d'une pension	32,6 %	30,0 %	29,9 %	29,5 %
Enfants bénéficiaires d'allocations familiales	44,0 %	41,6 %	40,9 %	41,1 %
Interruption / mise en disp.	3,2 %	3,7 %	3,8 %	3,4 %
Bénéficiaire aide sociale	1,3 %	1,5 %	2,3 %	2,2 %
Incapacité / handicap	6,2 %	6,0 %	7,4 %	5,9 %
Autre	12,7 %	17,2 %	15,6 %	17,8 %
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS)

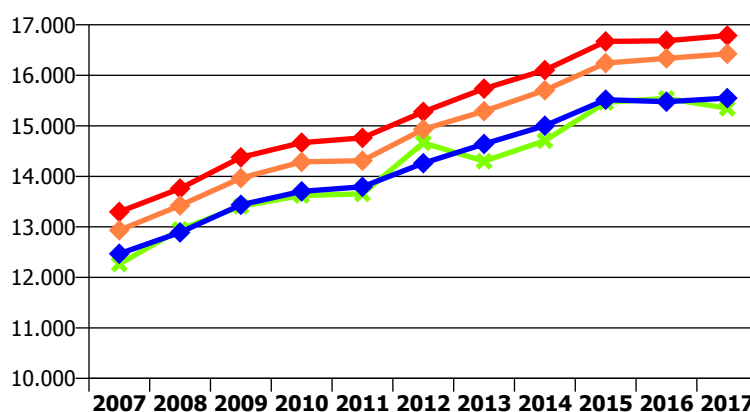
3.2. Revenus des ménages et allocations de pension

Niveau de revenus des ménages (sur base des déclarations fiscales 2017 - revenus 2016)

Revenu moyen (déclarat°)	ANTOING	Cluster	Province	Région
2007	20.880	22.774	22.826	24.449
2017	26.816	28.917	29.159	31.513

Revenu moyen (par hab.)	ANTOING	Cluster	Province	Région
2007	12.263	12.932	12.467	13.298
2017	15.348	16.427	15.550	16.787

Evolution du revenu moyen par hab. (2007-2017)



Structure des revenus (déclarations 2017 - revenus 2016)

EUR par Hab.	ANTOING	Cluster	Province	Région
Revenus professionnels	15.256	16.269	15.353	16.535
Revenus immobiliers	118	176	180	230
Revenus mobiliers	9	24	54	56
Revenus divers	13	13	14	20
Dépenses déductibles	-48	-56	-51	-55
Revenus nets imposables	15.348	16.427	15.550	16.787

Répartition des déclarations par tranche de revenus

	ANTOING		Cluster	Province	Région
	Nombre	% total décl.	% total décl.	% total décl.	% total décl.
<10.000	593	13,2 %	13,1 %	13,6 %	14,2 %
<20.000	1.416	31,6 %	29,8 %	33,3 %	29,9 %
<30.000	1.054	23,5 %	22,6 %	22,0 %	21,4 %
<40.000	652	14,6 %	13,2 %	12,3 %	12,5 %
<50.000	295	6,6 %	7,5 %	6,8 %	7,3 %
>50.000	471	10,5 %	13,7 %	12,1 %	14,7 %
Nbr. tot. déclarat°	4.481	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Nombre de déclarat° (en % populat°)	57,0 %	56,7 %	56,3 %	56,2 %
--	---------------	---------------	---------------	---------------

Source : SPF Economie (Statbel) - revenus fiscaux

Bénéficiaires d'allocation de pension (ONP) - 2018

Bénéficiaires pension	ANTOING		Cluster	Province	Région
	Nombre	en % populat°	en % populat°	en % populat°	en % populat°
Pension trav. (salar. & indep)	1.322	17,0 %	16,3 %	16,5 %	16,0 %
GRAPA & Rev. garanti	54	0,7 %	0,9 %	1,0 %	1,0 %
Total	1.376	17,7 %	17,2 %	17,5 %	17,0 %

Allocation mensuelle moyenne	ANTOING	Cluster	Province	Région
Salariés	1.054,7	1.144,6	1.066,4	1.004,1
Indépendants	543,8	491,8	554,8	555,3
GRAPA & Rev. garanti	452,0	353,2	347,3	352,2

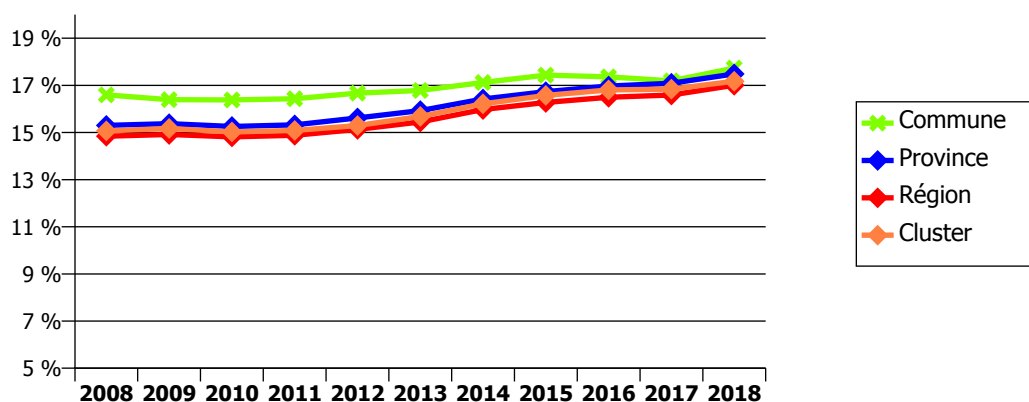
Source : ONP

L'office national des pensions (ONP) dispose de statistiques portant notamment sur le nombre de bénéficiaires au 1^{er} janvier de l'exercice considéré ainsi que sur le montant des pensions versées. Ces dernières sont des montants mensuels bruts. Ces chiffres n'incluent que la pension légale (sans tenir compte des apports éventuels des 2^o et 3^o piliers).

La population âgée est davantage exposée au risque de pauvreté. Le système belge prévoit dès lors divers instruments pour assurer un montant minimum de pension.

La GRAPA (garantie de revenus aux personnes âgées) est une allocation d'aide sociale pour personnes âgées et constitue principalement un complément aux pensions des régimes salarié et indépendant. La GRAPA a été introduite en 1991 en remplacement du RGPA (revenu garanti aux personnes âgées). Cette allocation tend à disparaître car ce n'est que dans le cas où l'allocation RGPA s'avère plus avantageuse que le droit a été maintenu.

Evolution des bénéficiaires de pension (ONP) - en % de la population (2008-2018)



Bénéficiaires des droits à l'intégration et à l'aide sociale - 2017

ANTOING	2008	2017
Equivalent revenu d'intégration (DAS)	11,3	1,4
Revenu d'Intégration Sociale (DIS)	55,3	82,3
Total	66,6	83,7

Moyenne annuelle calculée à partir des chiffres mensuels de l'année considérée

Droit à l'intégration sociale (DIS)

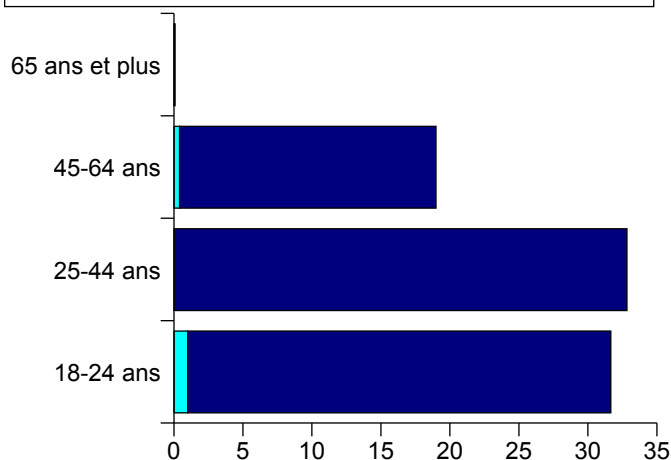
Le droit à l'intégration sociale (DIS) prend la forme d'une part d'un revenu d'intégration, assorti ou non d'un projet individualisé d'intégration sociale et d'autre part d'une mise à l'emploi.
Ce droit a fait l'objet d'une première modification importante en octobre 2002, lors du remplacement de la loi du 7 août 1974 instituant le droit à un minimum de moyens d'existence par la loi du 26 mai 2002. Une deuxième modification est intervenue le 1er janvier 2005 lors de l'introduction des nouvelles catégories du revenu d'intégration.

Droit à l'aide sociale (DAS)

Le droit à l'aide sociale porte sur trois types d'aide : l'aide financière (équivalent du revenu d'intégration), les mesures de mise à l'emploi et/ou l'aide médicale urgente.
Seulement les candidat-refugié et les étrangers inscrit dans le registre populations (cat. B et I) sans droit minimex (nationalité) ont ce droit.
Base légale : la loi organique et la loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'aide sociale.

Les données chiffrées sont basées sur les demandes de remboursement introduites par 589 CPAS auprès du SPP Intégration sociale

Nombre de bénéficiaires par catégories d'âge (2017)



ANTOING	2008	2017	Evol. abs.	Evol. en %
18-24 ans	16,7	31,7	14,9	89,1 %
25-44 ans	22,1	32,8	10,8	48,8 %
45-64 ans	26,7	19,0	-7,7	-28,8 %
65 ans et plus	1,2	0,1	-1,1	-93,1 %
Total	66,6	83,6	16,9	25,4 %

■ Revenu d'Intégration Sociale (DIS) 2017
■ Equivalent revenu d'intégration (DAS) 2017

Nombre de bénéficiaires de l'intégration et de l'aide sociale (pour 1000 habitants) - 2017

Population totale	ANTOING	Cluster	Province	Région
Equivalent revenu d'intégration (DAS)	0,2	0,5	0,6	1,0
Revenu d'Intégration Sociale (DIS)	10,5	13,8	20,5	18,1
Total	10,7	14,4	21,1	19,1

Source : SPP Intégration sociale

Nombre de bénéficiaires de la garantie de revenus aux personnes âgées (Grapa) - 2018

En % de la pop. de 65 ans et +	3,73 %	4,71 %	5,54 %	5,47 %
--------------------------------	--------	--------	--------	--------

3.3. Bénéficiaires de l'intervention majorée en soins de santé (BIM-Omnio)

Les personnes ayant des revenus modestes peuvent bénéficier d'un remboursement plus élevé de leurs soins de santé. Deux statuts permettent d'ouvrir ce droit : le statut BIM et le statut OMNIO.

Le statut de bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM) est accordé automatiquement aux personnes qui perçoivent le revenu d'intégration social ou l'aide sociale équivalente du CPAS sans interruption depuis au moins trois mois, une allocation liée à un handicap, la Grapa (Garantie de revenu aux personnes âgées), les enfants qui sont atteints d'une incapacité physique ou mentale d'au moins 66 pour cent.

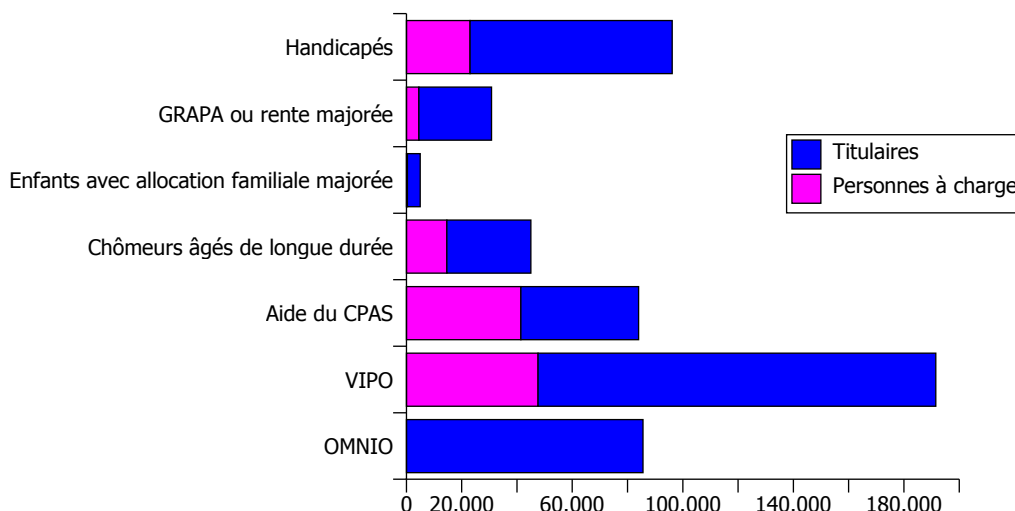
Le statut BIM est également accordé à diverses catégories de bénéficiaires, pour autant que les personnes le demandent et que les revenus annuels bruts imposables du ménage ne dépassent pas 14.337,94 euros (cette somme est augmentée de 2.654,33 euros par personne à charge). Il s'agit des anciens bénéficiaires « VIPO » (les pensionné(e)s, les veuves et veufs, les orphelin(e)s et les bénéficiaires d'une indemnité d'invalidité) mais aussi des personnes handicapées, les résident(e)s ayant atteint l'âge de 65 ans, les chômeurs de longue durée âgés de 50 ans au moins.

Le statut OMNIO étend le bénéfice de l'intervention majorée en soins de santé à de nouvelles catégories de personnes à revenus modestes. Dans ce cas, c'est le revenu, et non plus le statut qui ouvre le droit. Peuvent ainsi en bénéficier aussi bien des chômeurs que des travailleurs à bas salaire et/ou à temps partiel ou des indépendants, pour autant qu'ils en fassent la demande.

L'ensemble de ces catégories de bénéficiaires a l'avantage de regrouper l'ensemble des membres du ménage et constitue un bon indicateur pour étudier les situations à risque de précarité au niveau communal *

* Anne-Catherine GUIO (IWEPS) - Sarah Carpentier (CSB) : Un nouvel indicateur de précarité au niveau communal, Les Brèves de l'IWEPS, N° 1

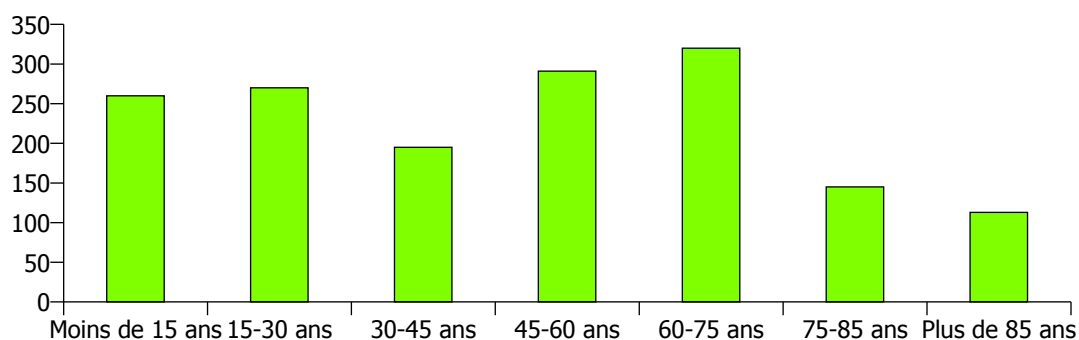
Répartition par type de bénéficiaires : Wallonie



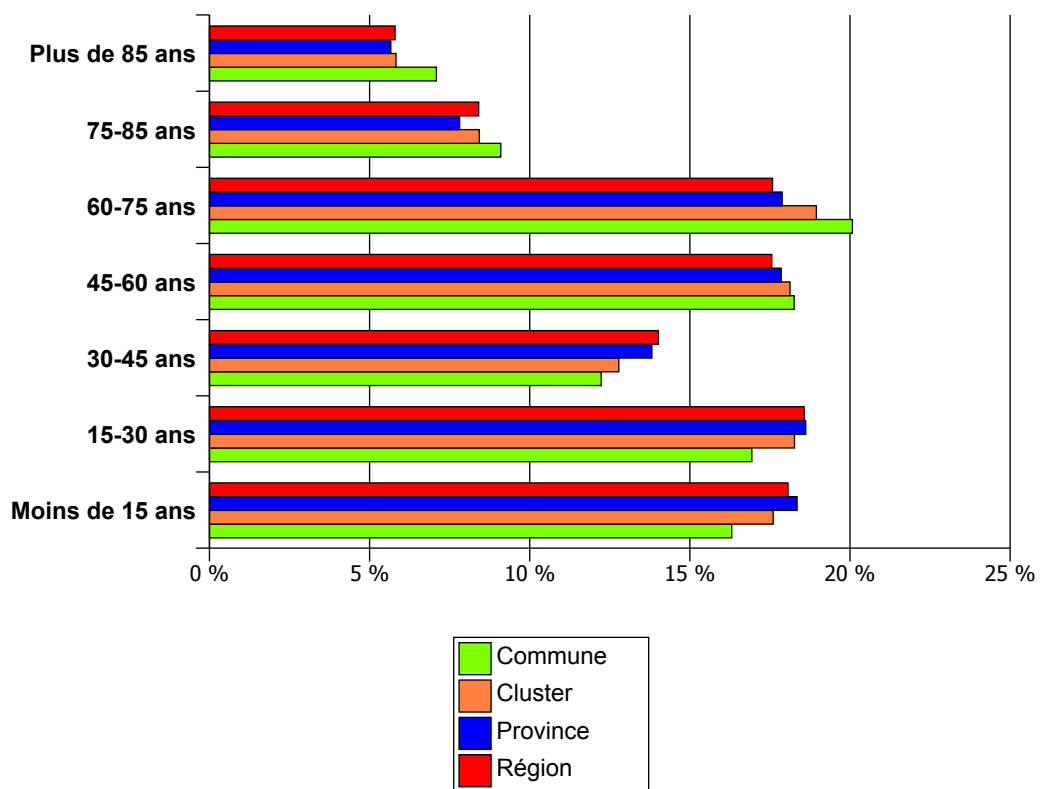
Nombre de bénéficiaires du statut BIM-Omnio en % de la population (2017)

Nbr abs.	ANTOING	Cluster	Province	Région
1594	20,36 %	19,63 %	23,52 %	20,77 %

Répartition des bénéficiaires BIM-Omnio par catégories d'âge



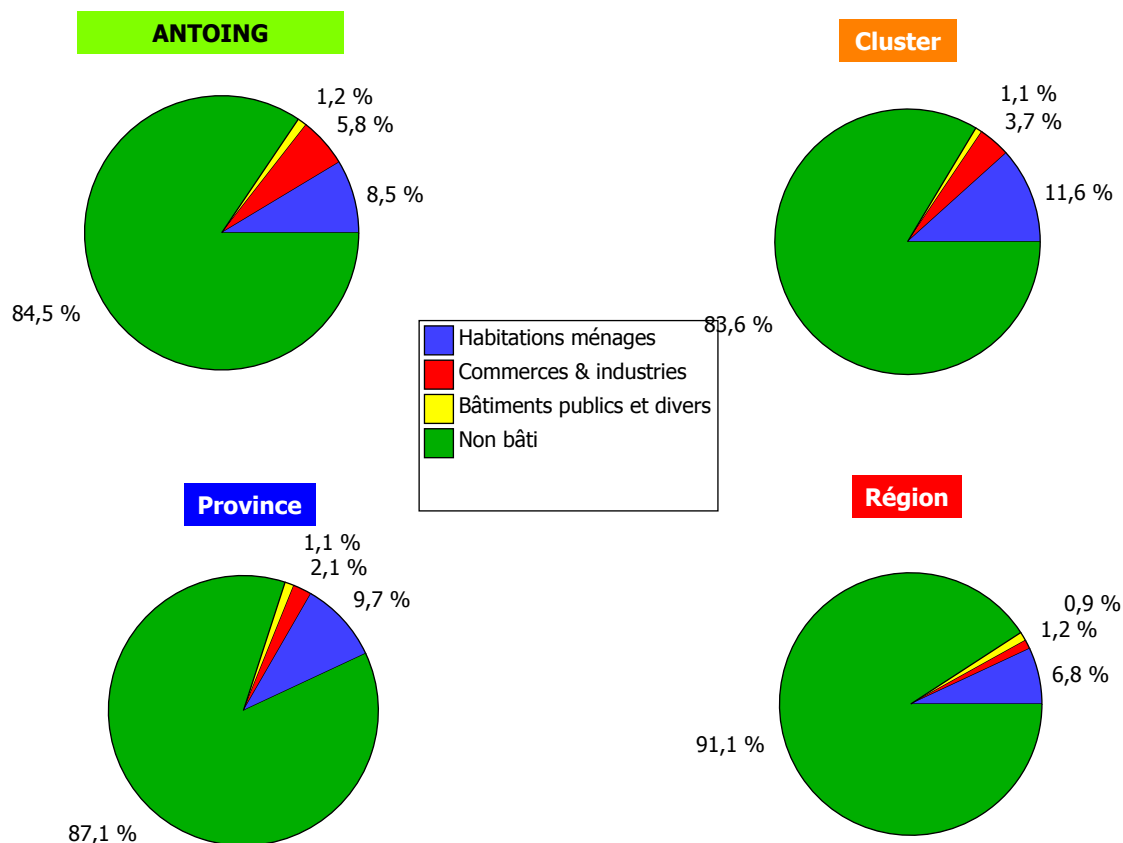
Comparaison



3.4. Structure foncière et dynamique immobilière *

Affectation du sol (superficie cadastrée) : 2018

Superficie cadastr.	Densité de la population			
ANTOING	Cluster	Province	Région	
en Ha	Hab / Km ²	Hab / Km ²	Hab / Km ²	Hab / Km ²
2.649,1	292,9	381,7	375,9	226,2



Evolution de l'affectation du sol : variation 2010-2018

	ANTOING		Cluster	Province	Région
	en Ha	en %	en %	en %	en %
Habitations ménages	4,2	1,9 %	6,0 %	6,6 %	8,5 %
Commerces & industries	-0,6	-0,4 %	2,4 %	1,0 %	4,0 %
Bâtiments publics et divers	1,7	5,5 %	4,0 %	7,8 %	3,8 %
Non bâti	59,7	2,7 %	-0,7 %	-0,7 %	-0,6 %

Espace résidentiel par habitant (2018)

La superficie résidentielle par habitant s'obtient en rapportant la superficie totale des terrains résidentiels d'une entité au nombre d'habitants. Par terrains résidentiels, on entend les parcelles qui accueillent les logements (maison, appartements, fermes) mais aussi leurs annexes bâties (cours, garage, remise, serre ...) et non bâties (jardins, potagers, parcs). Le ratio s'exprime en m² par habitant.

	ANTOING	Cluster	Province	Région
2010	324,2	332,6	283,8	323,9
2018	322,0	336,4	291,3	334,0
Evolution 2010-2018	-0,7 %	1,1 %	2,6 %	3,1 %

* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

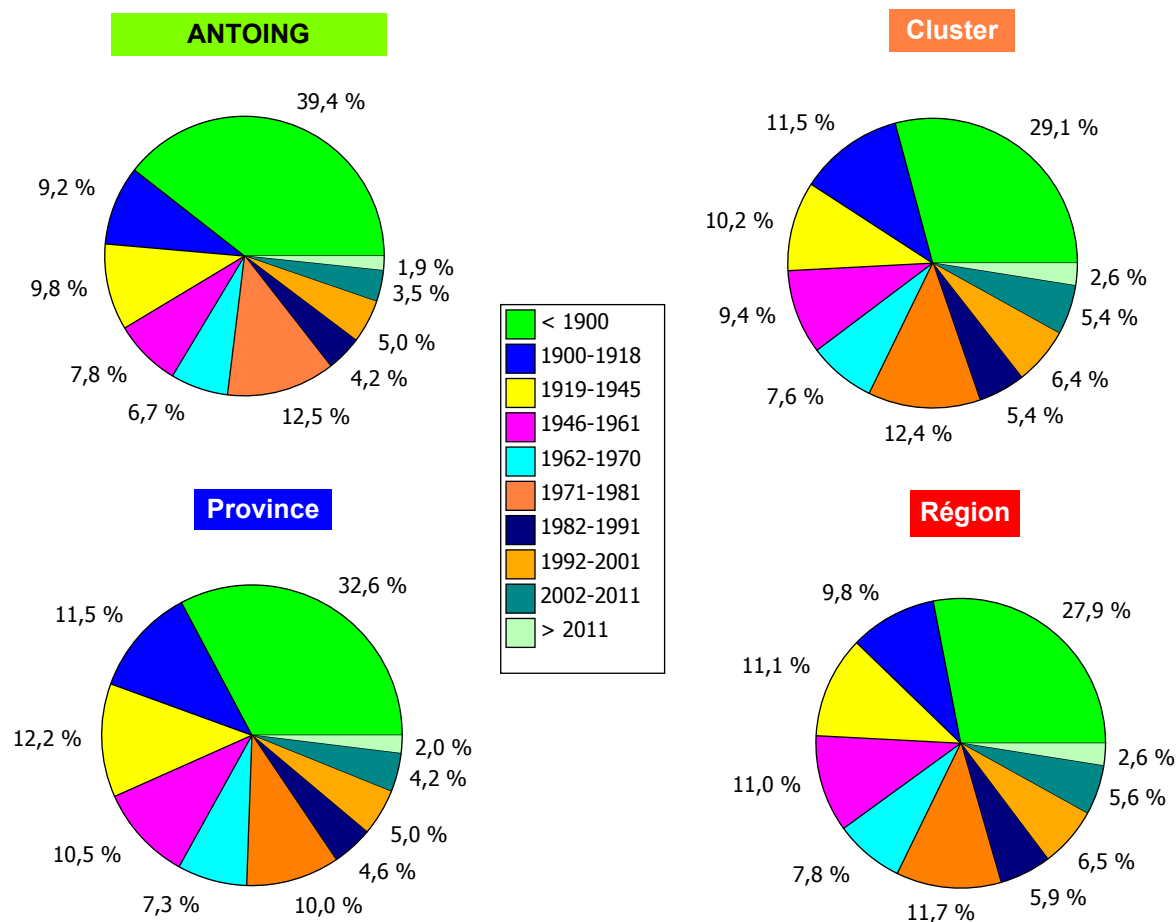
Parc immobilier : 2010-2018 (nombre de logements)

ANTOING	2010	2018	2018-2010	2018-2010
Maisons de type ouvert	995	1.013	18	1,8 %
Maisons demi-fermées	1.054	1.100	46	4,4 %
Maisons de type fermé	1.119	1.145	26	2,3 %
Buildings & appartements	100	217	117	117,0 %
Maisons de commerce	109	75	-34	-31,2 %
Autres bâtiments	26	26	0	0,0 %
Nombre total	3.403	3.576	173	5,1 %

Parc immobilier : caractéristiques des logements (2018)

	ANTOING	Cluster	Province	Région
Nbr moyen d'hab / logement	2,17	2,22	2,12	2,12
% de logements "ouverts" & "1/2 ouv"	59,1 %	61,0 %	47,5 %	52,5 %
% Logement avec SDB	91,2 %	89,5 %	84,1 %	89,2 %
% Bâtiment avec chauffage central	61,2 %	55,1 %	49,2 %	54,9 %
% Bâtim. < 65 m²	13,4 %	13,0 %	16,9 %	15,3 %
% de logements sociaux				(2012)

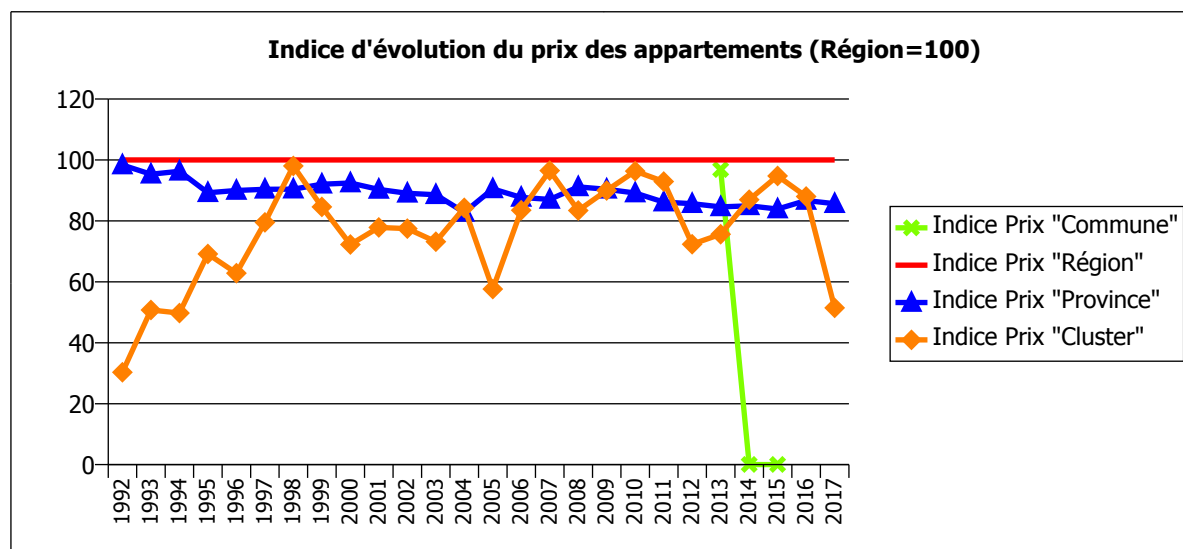
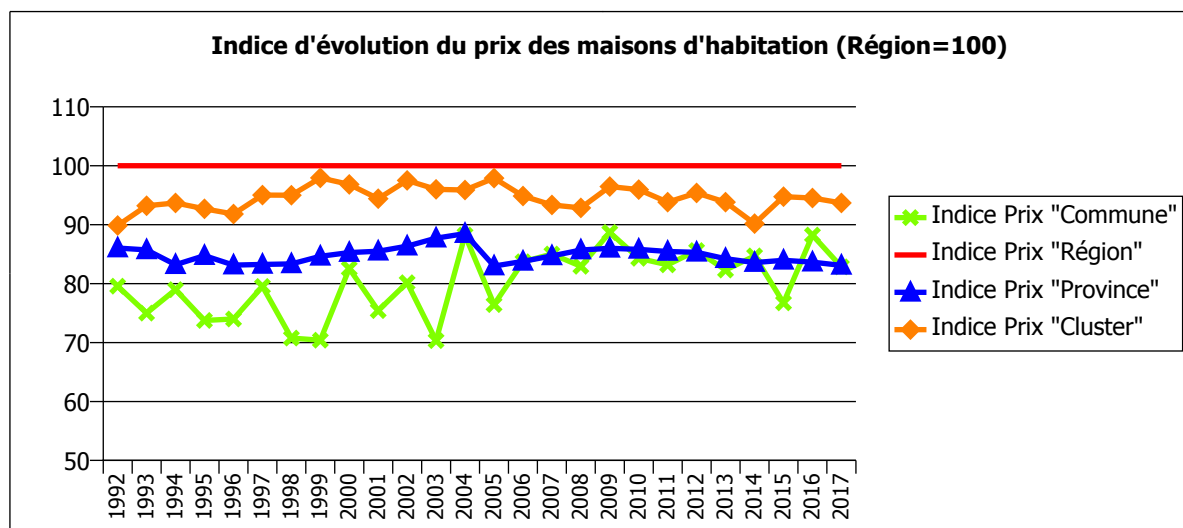
Répartition du bâti par année de construction : 2018



* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

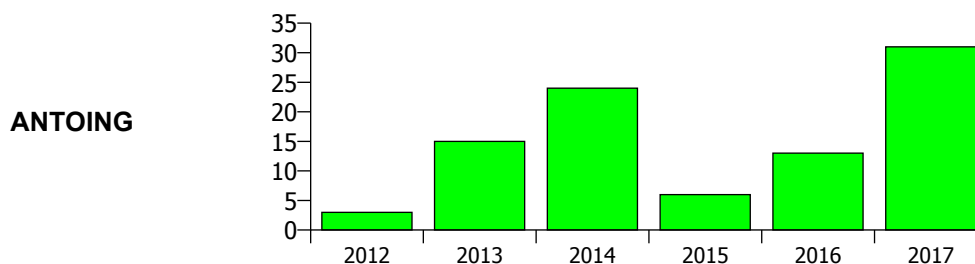
Activité immobilière : vente de biens immobiliers (1992-2017)

Prix moyen 2017	ANTOING	Cluster	Province	Région
Maison d'habitation (px unit)	134.307	151.858	134.691	162.085
Appartement (px unit)		84.160	140.013	163.467



Activité immobilière : octroi de permis de bâtir (nouvelles constructions - secteur résidentiel)

Evolution du nombre de permis de bâtir pour des nouveaux logements



Nombre de permis de bâtir (nouvelles construct°) pour 1000 logements existants

	ANTOING	Cluster	Province	Région
2007	7,5	9,2	7,3	9,7
2017	8,7	7,6	4,8	6,4

Viellissement de la population et dynamique immobilière

Le phénomène de vieillissement de la population est associé statistiquement au niveau local à une ancienneté du patrimoine immobilier, à des logements de petite taille, à une certaine faiblesse en termes de confort des logements. La faible dynamique immobilière et la réduction de la population active s'accompagnent en outre d'un affaiblissement des bases imposables. A contrario, les communes qui connaissent une forte expansion démographique enregistrent le plus souvent une forte dynamique immobilière (vente de terrain, permis de bâtir, construction de nouveaux logements,...) ainsi qu'une croissance de leurs bases imposables (revenus cadastraux, impôt des personnes physiques). Le niveau de revenus de la population migrante exerce évidemment aussi une influence non négligeable (cf. les centres urbains accueillant des réfugiés politiques ou des communes touristiques accueillant des pensionnés à revenus élevés).

Revenu cadastral imposable (en EUR/Hab.) par affectation - Evolution 2008-2018

Total		ANTOING	Cluster	Province	Région
	2008	548,1	619,2	444,8	519,9
	2018	576,6	606,1	451,7	529,1
	Evolut° en %	5,2 %	-2,1 %	1,6 %	1,8 %
Par affectation					
Habitations ménages	2008	214,0	267,5	266,6	332,7
	2018	246,4	298,0	292,7	359,6
	Evolut° en %	15,2 %	11,4 %	9,8 %	8,1 %
Commerces & industries	2008	307,0	329,6	152,5	154,4
	2018	304,0	288,4	135,2	140,7
	Evolut° en %	-1,0 %	-12,5 %	-11,4 %	-8,9 %
Bâtiments publics et divers	2008	10,3	8,0	11,3	16,1
	2018	9,3	6,6	10,3	13,9
	Evolut° en %	-10,5 %	-17,2 %	-8,2 %	-13,8 %
Non bâti	2008	16,8	14,1	14,4	16,6
	2018	16,9	13,1	13,5	14,9
	Evolut° en %	0,5 %	-7,3 %	-6,2 %	-10,2 %

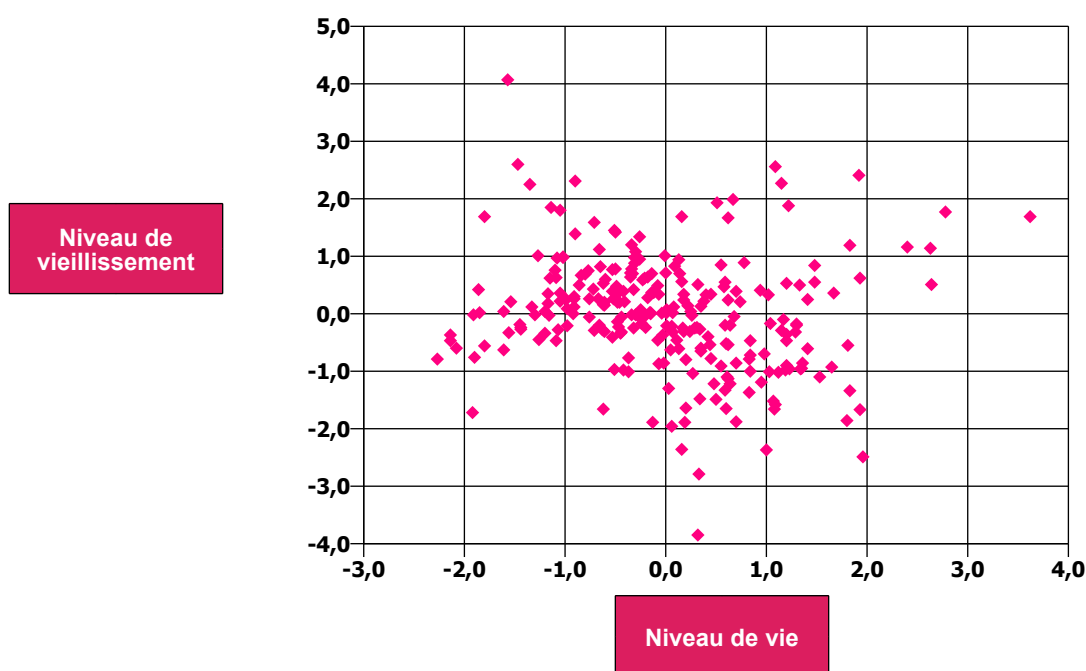
* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

3.5. Indicateurs synthétiques du vieillissement (Belfius Research, 2017)

Dans le cadre de notre analyse relative à la typologie socio-économique des communes, nous avons sommes appuyés sur les résultats d'une analyse factorielle. Ce traitement statistique consiste à synthétiser les indicateurs de base en créant un nombre réduit de variables synthétiques (les facteurs). Par cette analyse, nous avons notamment mis clairement en évidence un facteur représentatif du niveau de vie et du vieillissement de la population.

Chaque commune obtient un « score factoriel » pour chacun des facteurs sur base des valeurs initiales obtenues pour ses indicateurs de départ. Les facteurs étant standardisés, la moyenne des scores est nulle et la variance est égale à l'unité. Plus la commune présente un score factoriel s'écartant de 0 (positivement ou négativement), plus la commune présente un caractère marqué pour ce facteur.

Scores factoriels : Vieillissement (Y) / Niveau de vie (X)



		Niveau de vie	Vieillissement
Commune	ANTOING	-1,16	-0,03
Cluster	W11	-0,61	0,19
Province	Hainaut	-0,54	0,15

Interprétation des facteurs "vieillissement" et "niveau de vie"

Concernant le facteur «vieillissement», il regroupe bien entendu des indicateurs spécifiquement démographiques (tels que le % de population âgée, taux de dépendance, % de personnes vivant seule, taux de mortalité,...) mais associe également des indicateurs liés à l'immobilier (ancienneté du patrimoine immobilier, % de logements de petite taille, forte proportion de logements dotés de faible confort). La faible dynamique immobilière et la réduction de la population active s'accompagnent en outre d'un affaiblissement des bases imposables.

Le facteur « niveau de vie » regroupe de nombreux indicateurs relatifs au niveau de revenu de la population (importance du revenu moyen par déclaration, % déclaration de revenus > 25000 €), au confort et à l'équipement des logements (% logements > 125 m², prix moyen de vente des terrains et des habitations, revenus cadastral résidentiel, % ménages équipés PC&internet) ainsi qu'au statut socio-professionnel (% population scolaire de type universitaire, % population active travaillant dans le secteur privé).

4. Infrastructures d'accueil et services pour personnes âgées *

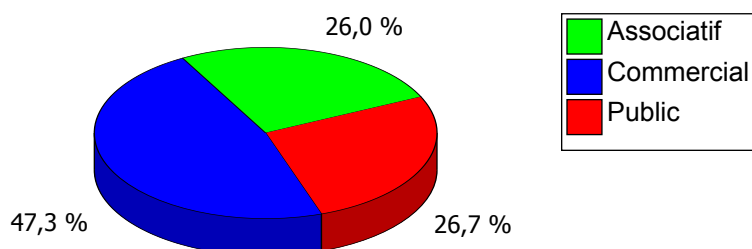
Afin de pouvoir rencontrer efficacement les conséquences du vieillissement de la population, le Parlement wallon a adopté, le 30 avril 2009, un nouveau décret relatif à l'hébergement et à l'accueil des personnes âgées. Dans le prolongement des décrets précédents, la préoccupation de la Région wallonne est de diversifier l'offre d'aide et de soins, de garantir leur qualité et d'assurer à la population des services de proximité bien répartis sur le territoire de la région linguistique de langue française.

4.1. Parc de lits existants (lits agréés)

Parc de lits au niveau régional : 2016

Statut Lits	Pouvoir Organisateur	Maison de Repos		Résidence service		Maison de Repos et de Soins		Total	
		Nbr lits	en %	Nbr lits	en %	Nbr lits	en %	général	en %
Agréé	Associatif	5.345	21,8 %	918	35,5 %	6.190	29,7 %	12.453	26,0 %
	Commercial	13.276	54,1 %	1.275	49,3 %	8.129	39,0 %	22.680	47,3 %
	Public	5.925	24,1 %	395	15,3 %	6.510	31,3 %	12.830	26,7 %
	Total	24.546	100,0 %	2.588	100,0 %	20.829	100,0 %	47.963	100,0 %

Lits agréés (maisons de repos, MRS et résidences services) par pouvoir organisateur



Centre de jour

Statut Lits	Pouvoir Organisateur	Centre de jour	
		Nbr lits	en %
Agréé	Associatif	237	32,0 %
	Commercial	133	18,0 %
	Public	370	50,0 %
	Total	740	100,0 %

* Source : DG05 - Politique à l'égard des personnes âgées

Situation au niveau communal et de l'arrondissement

Nombre d'institutions

Nbre maisons de repos et	MRS	ANTOING	Arrondissement
	Associatif	0	11
	Commercial	1	19
	Public	1	8
Total		2	38

Nbre résidences serv.			
	Associatif	0	5
	Commercial	1	5
	Public	0	0
Total		1	10

Centres de jour			
	Associatif	0	3
	Commercial	0	0
	Public	0	0
Total		0	3

Nombre de lits

Lits agréés		Nombre lits	en %	Nombre lits	en %
Maison de Repos	Associatif	0	0,0 %	483	26,5 %
	Commercial	43	39,1 %	916	50,2 %
	Public	67	60,9 %	426	23,3 %
	Total	110	100,0 %	1.825	100,0 %

Résidence service	Associatif	0	0,0 %	131	62,7 %
	Commercial	14	100,0 %	78	37,3 %
	Public	0	0,0 %	0	0,0 %
	Total	14	100,0 %	209	100,0 %

Centre de jour	Associatif	0	#DIV/0	39	100,0 %
	Commercial	0	#DIV/0	0	0,0 %
	Public	0	#DIV/0	0	0,0 %
	Total	0	#DIV/0	39	100,0 %

Maison de Repos et de Soins	Associatif	0	#DIV/0	509	48,2 %
	Commercial	0	#DIV/0	218	20,6 %
	Public	0	#DIV/0	329	31,2 %
	Total	0	#DIV/0	1.056	100,0 %

Total		124		3.129	
--------------	--	------------	--	--------------	--

Programmation des infrastructures d'accueil

Les règles de programmation ne s'appliquent qu'aux seuls établissements pour personnes âgées dont le financement est en grande partie à charge de la sécurité sociale. Il s'agit donc des maisons de repos, des maisons de repos et de soins, des courts séjours et des centres de soins de jour. Conformément au droit européen, les résidences services n'entrent par contre plus dans le champ de la programmation. La capacité maximale des lits de maison de repos est fixée jusqu'au 1 janvier 2016 à 48 431 lits pour l'ensemble du territoire en ce compris les lits de maison de repos reconvertis en lits de maison de repos et de soins. Le nombre de lits par institution est fixé selon une capacité minimale de 50 lits et une capacité maximale de 150 lits

En matière de programmation :

- o la population de référence est fixée aux plus de 75 ans (au lieu de 60 ans précédemment) de manière à établir un lien plus direct avec les besoins réels de la population.
- o L'arrondissement reste la zone de référence garantissant la bonne dispersion des équipements et services sur l'ensemble du territoire de la Région wallonne.
- o Afin de garantir le libre choix, une répartition est précisée entre le secteur public (29% au minimum), le secteur privé associatif (21% au minimum) et le secteur privé commercial (50% au maximum).

4.2. Taux d'équipement & perspectives démographiques

Niveau d'équipement - 2016

Taux d'équipement : nombre lits (agréés) par rapport à la population de 75 ans et plus.

Type de lit / place accueil	ANTOING	Arrond.	Cluster	Province	Région
Maison de Repos	16,62 %	16,06 %	8,98 %	10,51 %	9,02 %
Résidence service	2,11 %	1,59 %	0,62 %	1,01 %	0,88 %
Centre de jour	0,00 %	0,30 %	0,05 %	0,19 %	0,25 %
Maison de Repos et de Soins	0,00 %	9,73 %	5,93 %	8,64 %	7,59 %
MRS en hospital	0,00 %	0,71 %	0,62 %	0,49 %	0,40 %
Centre de soins	0,00 %	0,87 %	0,35 %	0,45 %	0,44 %
Total	18,73 %	29,25 %	16,56 %	21,29 %	18,58 %

Perspectives par arrondissement (programmation & population âgée)

Taux de programmation : rapport entre le taux d'équipement de l'entité et le taux d'équipement régional calculé sur base du moratoire du nombre de lits MR et MRS (48.431 au 1/1/2016), soit un taux d'équipement régional de 15,9%

Taux programmation	ANTOING	Arrond.	Cluster	Province	Région
Maisons de repos & MRS	104,5 %	162,1 %	91,4 %	115,8 %	101,4 %

Evolution de la population des plus de 75 ans (2015-2060) (Source : Bureau du Plan)

En nombre d'habitants	Arrondissement	Province	Région
2016	13.124	112.439	304.785
2025	14.971	128.074	350.432
2035	19.914	168.976	464.221
2045	23.639	195.804	551.214
2060	25.534	209.524	592.152
Taux de croissance 2016-2060	94,6 %	86,3 %	94,3 %

En % pop. totale	Arrondissement	Province	Région
2025	10,0 %	9,3 %	9,4 %
2035	13,0 %	12,0 %	11,9 %
2045	15,4 %	13,6 %	13,8 %
2060	17,0 %	14,3 %	14,3 %

* Source : DG05 - Politique à l'égard des personnes âgées

Création théorique de lits à l'horizon 2025

Taux d'équipement 2025	Arrondissement	Province	Région
Maisons de repos & MRS	22,7 %	16,2 %	14,0 %

Hyp. = maintien taux équipement "Arrond" 2016	Nombre "théorique" de lits	Nombre de lits à créer
Maisons de repos & MRS	3.860	1.047

Hyp. = convergence vers taux équipement régional 2016	Nombre "théorique" de lits	Nombre de lits à créer
Maisons de repos & MRS	2.382	-431

Hypothèses relatives à la création théorique du nombre de lits (horizon 2025)

Taux de programmation : rapport entre le taux d'équipement de l'entité et le taux d'équipement régional calculé sur base du moratoire du nombre de lits (48.431), soit un taux d'équipement régional de 15,9%.

Taux d'équipement (2025) : nombre lits agréés actuellement par rapport à la population de 75 ans et plus en 2025.

Création théorique de lits à l'horizon 2025 – Hypothèse « maintien du taux d'équipement "arrondissement" 2016 » : Différence entre le nombre de lits existant actuellement et le nombre lits qu'il serait nécessaire d'obtenir en 2025 compte tenu de l'évolution démographique (75 ans et +) pour maintenir le taux d'équipement de l'arrondissement constant à celui observé en 2016

Création théorique de lits à l'horizon 2025 – Hypothèse « convergence vers taux d'équipement régional 2016 » : Différence entre le nombre de lits existant actuellement au niveau de l'arrondissement et le nombre lits qu'il serait nécessaire d'obtenir en 2025 compte tenu de l'évolution démographique (75 ans et +) pour converger vers le taux d'équipement régional observé en 2016

4.3. Services d'aide aux familles et aux personnes âgées

Ces services, qui relèvent de la compétence des Régions et Communautés, emploient des aides familiales et des aides seniors qui interviennent au domicile de personnes qui en ont fait la demande et qui vivent une incapacité d'accomplir des actes de la vie journalière. Cette assistance (soins d'hygiène, courses, tâches ménagères, distribution de repas...) permet ainsi, soit le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, soit aux familles de surmonter certaines difficultés liées à des problèmes de santé ou sociaux : familles monoparentales, situations de précarité, maltraitance...

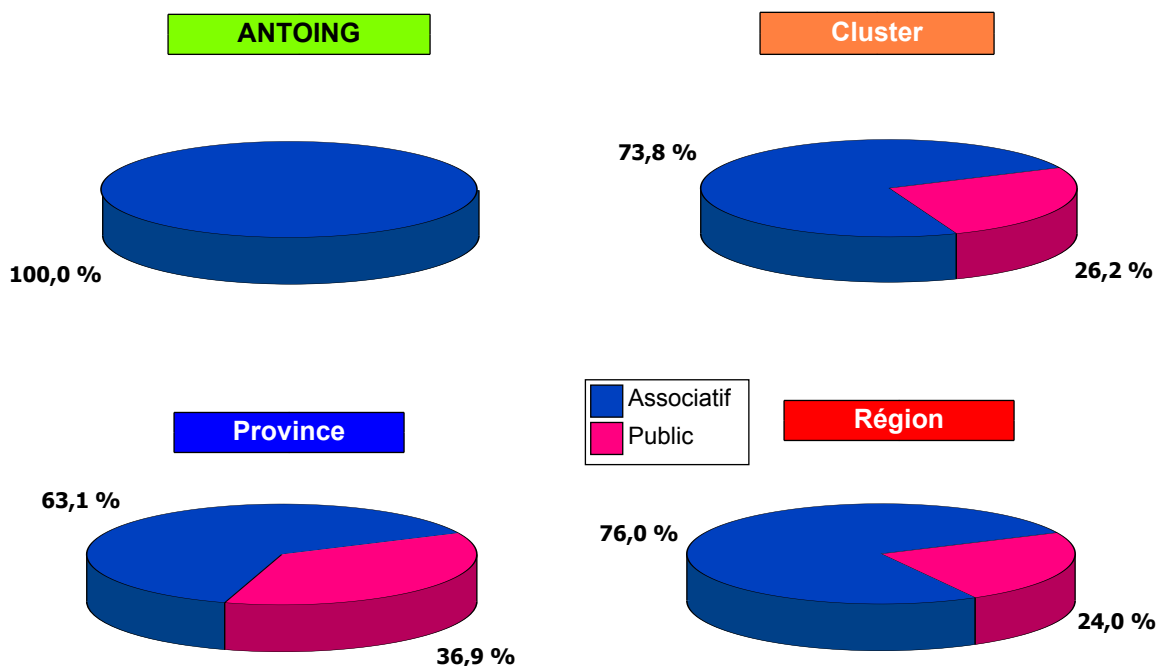
Les services sont agréés sur base du respect de la réglementation, de rapports d'inspection favorables, et des disponibilités budgétaires.

Chaque service se voit octroyer un contingent d'heures subventionnables. Ce contingent est établi sur des critères à la fois territoriaux et démographiques mais aussi sur base du nombre de prestations effectuées au cours des années antérieures.

Les 87 services agréés d'aide aux familles et aux personnes âgées couvrent tout le territoire de la Région wallonne (à l'exception des communes de la Communauté germanophone).

Nombres total d'heures (2008)

Pouvoir Organisateur	ANTOING	Cluster	Province	Région
Associatif	11.048	100.237	1.382.700	4.172.639
Public	0	35.649	807.447	1.319.515
Total	11.048	135.886	2.190.147	5.492.154



Nombre heures par habitant

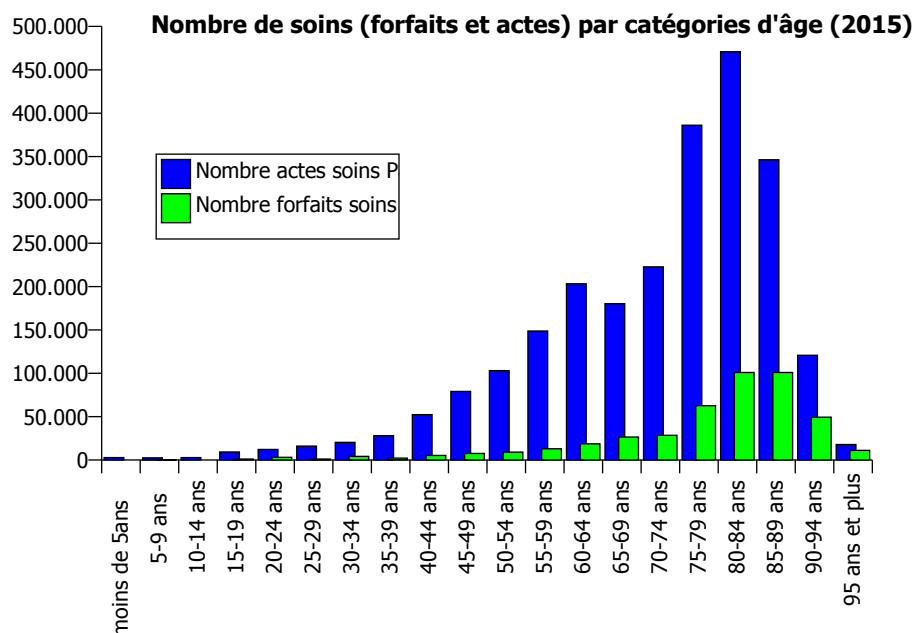
Pouvoir Organisateur	ANTOING	Cluster	Province	Région
Associatif	1,46	0,85	1,06	1,21
Public	0,00	0,30	0,62	0,38
Total	1,46	1,15	1,68	1,59

Nombre heures par habitant de 65 ans et +

Pouvoir Organisateur	ANTOING	Cluster	Province	Région
Associatif	8,4	5,2	6,5	7,4
Public	0,0	1,9	3,8	2,3
Total	8,4	7,1	10,2	9,7

4.4. Soins infirmiers à domicile (par arrondissement)

Arrondissement	Nombre actes soins	Nombre forfaits soins
2010	2.334.228	416.479
2015	2.731.467	491.577
Evolution 2010-15	17,0 %	18,0 %



Les soins infirmiers à domicile

Les soins infirmiers à domicile interviennent à différents niveaux. Dans la plupart des cas, une prescription médicale est nécessaire, et, pour certaines situations, l'accord du médecin-conseil est indispensable.

Les soins infirmiers courants à l'acte

Ceux-ci peuvent être de simples soins d'hygiène, des prestations techniques ou à l'acte. Ces soins sont généralement d'une durée limitée dans le temps, leur remboursement n'est donc pas au forfait mais bien par prestations. Ces soins découlent généralement d'une maladie ou d'un accident qui nécessite un traitement par injections ou suite à une intervention chirurgicale nécessitant une aide provisoire pour les soins d'hygiène.

Les forfaits de soins pour patients lourdement dépendants

Dans certains cas chroniques, pour des patients plus lourdement dépendants, les soins infirmiers ne se limitent pas forcément à un acte et doivent être prestés durablement. Il y a 3 types de forfaits (A,B,C) de soins qui sont attribués sur des critères bien précis et toujours sur prescription médicale et avec l'accord du médecin-conseil de la mutualité.

En fonction du degré de dépendance du patient (pour se laver, aller aux toilettes, se nourrir, s'habiller,...) et des soins qu'il nécessite sur base de l'échelle de Katz, le forfait A, B ou C peut-être attribué.

Les forfaits pour patients dépendants, accordés une seule fois par journée de soins, couvrent l'ensemble des soins infirmiers pour un patient en fonction de son état de dépendance :

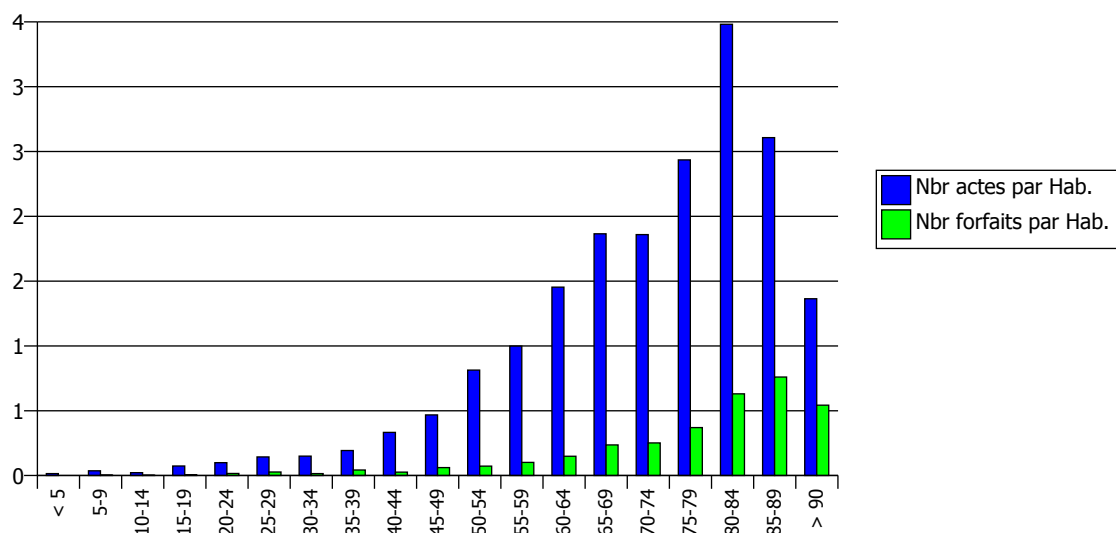
- Le forfait A est appliqué pour un patient à dépendance modérée.
- Le forfait B est appliqué pour un patient à dépendance importante.
- Le forfait C est appliqué pour un patient à dépendance très lourde.

On constate une très forte progression du nombre d'actes et de forfaits en fonction des tranches d'âge .

Nombre d'actes et de forfaits par habitant

	Nbr actes par Hab.	Nbr forfaits par Hab.
2010	16,1	2,9
2015	18,4	3,3
Evolution 2010-15	14,7 %	15,7 %

Nombre d'actes et de forfaits de soins par habitant (2015) en fonction de l'âge



Analyse comparative

Forfaits par hab.	Arrond	Province	Région
Moins de 15 ans	0,01		
15-39 ans	0,11		
40-64 ans	0,41		
65-79 ans	0,86		
80 ans et +	1,39		
Total	2,77		

Actes par hab.	Arrond.	Province	Région
Moins de 15 ans	0,07		
15-39 ans	0,66		
40-64 ans	4,07		
65-79 ans	6,16		
80 ans et +	6,09		
Total	17,05		

Annexe : Composition du cluster socio-économique (Belfius, 2018)

Code	Dénomination du cluster
W11	Communes urbanisées à faibles revenus et déprise économique

Pour plus d'information www.belfius.be/nosetudes

Province	Commune
Hainaut	ANTOING
	ECAUSSINNES
	LESSINES
	PERUWELZ
Liège	ENGIS
	KELMIS
	OUPEYE
	SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE
Namur	JEMEPPE-SUR-SAMBRE

Nombre de communes (groupe de comparaison)

Cluster	Province	Région

Table des matières

Le mot du Bourgmestre	3
Introduction - Le PST : notions principales	4
Objectifs stratégiques et opérationnels.....	6
Objectifs de développement durable.	8
Nos projets	18
Synthèse budgétaire.....	21
Annexes - Fiches projets - Actions	23
Déclaration de politique communale.....	100
Statistiques.....	103
Table des matières.....	137